

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



Vol. III.—No. 14.

MONTREAL, JEUDI, 4 AVRIL, 1872.

ABONNEMENT, \$3 00.
PAR NUMERO, 7 CENTIMS.

FRANCIS PARKMAN.

II.

La série des œuvres historiques de M. Parkman s'ouvre par l'*Histoire de la Conspiration de Pontiac*, qui parut en 1851.

Cette histoire embrasse la période qui suivit immédiatement la conquête du Canada, période courte mais décisive, durant laquelle les tribus sauvages du bassin des lacs et de la rive orientale du Mississipi, soulevées par le génie barbare de Pontiac, ourdirent cette vaste conspiration qui avait pour but d'anéantir ou de repousser l'invasion des conquérants anglais.

Ce fut le dernier effort de ces malheureux enfants des bois pour se soustraire à l'extermination : lutte inégale, mais héroïque, dont la conséquence fatale fut leur ruine irrémédiable, mais qui eut la gloire de produire Pontiac, le Vercingétorix américain, ce génie étonnant qui, par son éloquence, son audace et sa ruse, tint, pendant quelque temps, sous sa main toutes ces nombreuses tribus. Ce guerrier barbare ne réussit qu'à retarder de quelques années la ruine de sa race : il y perdit sa puissance, et y trouva enfin une mort tragique ; mais sa grande ombre est restée debout sur les tombes de ses pères.

M. Parkman déploya dans l'histoire de cette conspiration des qualités supérieures, aussi brillantes que solides, qui dès l'apparition de son livre, lui conquièrent une place au premier rang des historiens américains.

La puissance des recherches y rivalise avec l'ampleur et l'éclat de l'exécution. On y admire le génie du poète joint au talent de l'historien.

M. Parkman appartient à l'école romantique. L'histoire, telle qu'il la conçoit, n'est pas un squelette desséché qu'on exhume de la tombe ; c'est une ombre évanouie qu'elle doit ressusciter, revêtir de chair et de muscles, animer d'un sang vermeil, et faire palpiter d'un souffle immortel.

M. Parkman a eu l'avantage exceptionnel de compléter ses études de cabinet par l'étude sur la nature elle-même. Il excelle dans la peinture des mœurs et de la vie sauvage, qu'il connaît à fond, dans la description de la nature américaine, où il a vécu. A la vérité de ses tableaux, à la vivacité de leur coloris, on reconnaît qu'ils ont été peints sur les lieux mêmes, et, pour ainsi dire, photographiés sur l'original.

L'*Histoire de la Conspiration de Pontiac* eut un grand succès dans les Etats-Unis, où elle fut considérée comme la meilleure monographie qu'eût encore produite la littérature américaine. L'ouvrage est aujourd'hui parvenu à sa sixième édition.

Il eut en Angleterre des appréciateurs éminents qui firent à son auteur une réputation presque égale à celle qu'il avait acquise dans son pays. L'auteur d'une critique, publiée dans la *Westminster Review*, résumait son appréciation en disant que "l'*Histoire de la Conspiration de Pontiac* était une production admirable, unissant la profondeur des recherches à la beauté pittoresque de l'expression, et présentant un récit fascinateur d'un des épisodes les plus importants de l'histoire américaine."

En 1858-59, M. Parkman fit un second voyage en Europe, et recueillit, dans les archives coloniales de Londres et de Paris, une riche moisson de documents destinés à la continuation de ses travaux historiques.

Il y retourna en 1868-69, et passa l'hiver à Paris uniquement occupé de ses recherches favorites.

A son retour à Boston, il fit paraître successivement, et à des intervalles rapprochés : *Pioneers of France in the New World* (1865) ; *The Jesuits in North America* (1867) ; *The discovery of the Great West* (1869). (1)

Dans le premier de ces ouvrages, M. Parkman raconte l'origine de la colonisation française en Amérique : d'abord les tentatives infructueuses d'établissement en Floride, cette page tachée de sang commencée par le sanguinaire Ménéndez et terminée par la main vengeresse de Dominique de Gourgues ; ensuite la découverte du Canada par Jacques Cartier et la naissance de la colonie, jusqu'à la mort de Champlain.

Le second volume embrasse cette période que, dans une étude antérieure (2), nous avons appelée l'époque du gouvernement théocratique : époque merveilleuse où l'Eglise de la Nouvelle-France apparaît, dominant les événements, toute radieuse de son dévouement apostolique, tenant d'une main la palme de ses martyrs, de l'autre la couronne de ses héroïnes.

Dans le troisième volume : *The discovery of the Great West*, M. Parkman a largement esquissé l'époque des découvertes, sur

laquelle il a détaché en relief la figure du grand et infortuné De la Salle.

Dans le cours de cette année (1872), M. Parkman doit retourner, pour la quatrième fois, en Europe, afin de compléter ses savantes recherches. Il termine en ce moment l'*Histoire de la féodalité en Canada*, dont Frontenac est le plus remarquable représentant.

Cette nouvelle étude, qui formera deux volumes, est justement regardée par l'auteur comme la plus importante de ses œuvres.

Elle sera suivie plus tard d'une autre étude qui retracera l'époque des exploits militaires à laquelle d'Iberville a si glorieusement attaché son nom.

Tel est le vaste plan qu'a entrepris d'exécuter M. Parkman.

Quand il aura noué les deux extrémités de cette chaîne historique, qui commence aux *Pioneers* et qui se termine avec *Pontiac*, quand il aura mis la dernière pierre à cet édifice, M. Parkman aura élevé un monument qui sera admiré à l'étranger, et contemplé avec reconnaissance par les Canadiens.

Malgré tous les talents que possède l'auteur, il y a lieu de s'étonner qu'il ait pu surmonter les difficultés immenses de la tâche qu'il s'est imposée, quand on connaît les circonstances pénibles dans lesquelles il a travaillé. M. Parkman a été valétudinaire presque toute sa vie ; à plusieurs reprises, tout travail intellectuel lui a été interdit par ses médecins ; et, pendant trois ans, sa vue, menacée d'une amaurose, ne pouvait supporter ni lecture ni écriture ; la lumière même du jour lui était un supplice. Presque toutes ses recherches et la composition de ses ouvrages ont été faites à l'aide d'un secrétaire. Ses livres sont des chefs-d'œuvre de patience, plus encore que d'exécution.

III.

Dans l'intérêt des lecteurs curieux de détails intimes, nous dirons que M. Parkman a épousé, en 1850, Miss Catherine Bigelow, fille du Dr. Jacob Bigelow, l'éminent médecin de Boston. Cette union fut éphémère : Madame Parkman est morte en 1858, laissant deux filles qui lui survivent.

Durant l'hiver, M. Parkman habite Boston, et il passe la belle saison à *Jamaica Plain*, délicieuse campagne des environs de la ville.

Son charmant cottage, encadré de feuillage, est assis au bord d'un lac en miniature (*Jamaica Pond*), et regarde les opulentes villas et les gracieuses collines, richement boisées, qui ondulent tout autour de l'horizon.

L'auteur de *Pontiac* est un amant passionné des roses : dans un de ses voyages d'Europe, il en a rapporté plus de cent cinquante espèces différentes, qu'il cultive avec prédilection, tant en serres qu'en plein air. C'est en émondant sa forêt de rosiers, qu'il médite ses ouvrages, qu'il compose ces pages fleuries, tout embaumées de parfums exquis, qu'on croit respirer en ouvrant ses livres.

Pendant les loisirs forcés que lui faisait la maladie, en se promenant dans les allées ombreuses de ses jardins, il a étudié la vie et les mœurs de la rose, ses nombreuses variétés, les soins qu'exige sa culture. Il a réuni tout cela en bouquet dans un charmant ouvrage qu'il a publié en 1866. *The Book of Roses*, est une fraîche et suave conception, dont chaque page semble imprimée sur une feuille de rose.

Sur sa personne, M. Parkman est d'une simplicité toute américaine. Sa taille grande, mais frêle, accuse une nature toujours souffreteuse. Les traits de sa figure offrent un de ces types remarquables qu'aimait à peindre Léonard de Vinci : harmonieuse combinaison d'intelligence, de finesse et d'énergie ; front large, nez finement taillé, menton fort et proéminent.

Du reste, rien, ni sur sa physionomie, ni dans sa conversation, ne trahit la puissante imagination qui a jeté un reflet de poésie sur toutes ses œuvres.

Les lignes fines et déliées de ses lèvres, fortement accentuées aux angles, déclèlent plutôt le penseur que le poète ; mais l'observateur attentif voit jaillir l'éclair au fond de son regard toujours à demi voilé par sa débile paupière.

Sa pensée, naturellement inclinée vers les choses sérieuses, s'épanouit volontiers dans l'intimité ; et le franc rire de la gaieté applaudit toujours à une saillie spirituelle.

Que dire du cœur généreux, de l'âme droite et loyale ?... mais l'amitié a des secrets qu'elle défend à l'écrivain de dévoiler.

IV.

Il nous reste à jeter un coup-d'œil d'ensemble sur les œuvres de M. Parkman, à les juger au triple point de vue littéraire, national et religieux.

Chacun de ses ouvrages mériterait une critique spéciale, tant il y a de louanges à donner, et de réserves à faire.

On se rappelle les splendides aurores boréales qui ont paru dans le cours de l'hiver dernier. Certaines gens en étaient même effrayés : rapprochant ces phénomènes des désastres inouis que chaque télégramme nous apportait, elles y voyaient de sinistres présages pour l'avenir.

Je me souviens qu'un soir nous étions allés, quelques amis, nous promener sur la terrasse du Château Saint-Louis, pour mieux jouir de leur ravissant spectacle. Du nuage étrange, aux rebords frangés d'éclairs, qui leur servait de clavier lumineux, elles lançaient vers le zénith leurs étincelantes vibrations. L'œil restait ébloui devant ces myriades de rayons qui jaillissaient, s'évanouissaient, pour reparaître encore, se réunissant en gerbes de rose et de saphyr, ondulaient comme un champ d'épis, mariaient leurs nuances aux blanches clartés de l'aurore, et formaient, vers le nord, une immense draperie, si riche qu'on eût cru voir un pan du manteau divin.

Les rayonnements du style de M. Parkman sur le ciel bleu de notre histoire, ont quelque chose de ces splendeurs boréales. Ils produisent sur l'esprit une égale fascination. L'œil séduit ne s'en peut détacher ; et, pour mieux justifier la comparaison, il faut ajouter que le sophisme y présente des miroitements qui font tressaillir la pensée catholique, et lui donnent ce genre d'effroi qu'éprouvent les imaginations populaires à la vue de nos phénomènes nocturnes.

Mais, avant d'entrer dans le domaine des réserves, laissons-nous entraîner au charme de quelques-unes de ces aurores littéraires que l'œil peut admirer sans crainte. Nous assistons à la naissance de Montréal.

" Sous plus d'un aspect, l'entreprise de Montréal appartient au temp des croisades. L'esprit de Godefroy de Bouillon survivait dans Chomedey de Maisonneuve ; et, dans Marguerite Bourgeoys, se réalisait ce pur idéal de la femme chrétienne, fleur de la Terre épanouie aux rayons du Ciel, qui subjuguait, par sa douce influence, la férocité d'un âge barbare.

" Le 17 de mai 1642, la petite flotille de Maisonneuve, une pinasse, un bateau plat, et deux chaloupes, celles-ci à la rame, celle-là à la voile, approchaient de Montréal. Tous les voyageurs entonnèrent à l'unisson un hymne d'actions de grâce....

" Le jour suivant, ils glissaient le long des rivages verdoyants et solitaires, aujourd'hui tout remuants de la vie d'une ville active, et mirent pied à terre à l'endroit que Champlain, trente-et-un ans auparavant, avait choisi comme un site favorable à un établissement. C'était une langue, ou triangle de terre, formé par la jonction d'un ruisseau avec le Saint-Laurent, et connue depuis sous le nom de Pointe-à-Callières. Au bord du ruisseau, s'élevait un champ, et au-delà s'élevait la forêt avec son avant-garde d'arbres isolés. Les fleurs hâtives du printemps s'épanouissaient dans l'herbe naissante, et les oiseaux aux plumages variés voltigeaient dans les buissons.

" Maisonneuve sauta à terre et se jeta à genoux ; ses compagnons imitèrent son exemple ; et tous unirent leurs voix en un cantique enthousiaste d'actions de grâce. Les tentes, le bagage, les armes et les munitions furent transportés à terre. Un autel fut dressé auprès, sur un site gracieux ; et Mademoiselle Mance, avec Madame de la Peltrie, aidées de leur servante, Charlotte Barré, le décorèrent avec un goût qui fit l'admiration de tous les assistants. Alors toute la petite colonie se réunissait autour du sanctuaire improvisé. En avant, se tenait le P. Vimont, vêtu des riches ornements du sacrifice ; auprès, les deux dames avec leur servante ; Montmagny, spectateur peu empressé ; et Maisonneuve, figure guerrière, droit et grand de taille, ses hommes groupés autour de lui, — soldats, marins, artisans et laboureurs — tous soldats au besoin. Chacun s'agenouilla dans un respectueux silence pendant que le prêtre élevait l'hostie sainte au-dessus de leurs têtes ; et lorsque le sacrifice fut achevé, le missionnaire se tourna vers eux et leur dit : " Vous êtes un grain de sénévé qui germera et croîtra jusqu'à ce que ses branches couvrent cette terre. Vous n'êtes qu'un petit nombre ; mais votre œuvre est l'œuvre de Dieu. Son sourire est sur vous, et vos enfants rempliront cette " terre."

" La journée fut bientôt sur son déclin ; le soleil descendit derrière les grands arbres du couchant, et fit place au crépuscule. Les mouches-à-feu étincelaient dans l'obscurité, sur la prairie. Ils en prirent un grand nombre, les attachèrent avec des fils en brillants festons, et les suspendirent devant l'autel où l'hostie était encore exposée. Ils dressèrent ensuite leurs tentes ; allumèrent les feux du bivouac, établirent leurs senti-

1 Les œuvres de M. Parkman ont été publiées à Boston par Little, Brown & Co. Elles se vendent à Québec chez Middleton & Dawson, côte de la Basse-Ville ; et à Montréal, chez Dawson & Bro's, Nos. 159 à 161, rue Saint-Jacques.
2 Biographie de M. Garneau.

nelles, et se livrèrent au repos. Telle fut la première nuit de la naissance de Montréal.

Est-ce de l'histoire véritable ou une légende de chevalerie chrétienne? c'est l'un et l'autre. (1)

Et nous, à notre tour, nous demanderons : où trouver un tableau plus gracieux, une scène plus sereine et plus fraîche? Ne croirait-on pas lire un fragment d'épopée chrétienne?

Voulez-vous maintenant jeter un coup-d'œil sur la nature américaine telle qu'elle apparut aux Européens dans sa virginité première? Suivons, un instant, le Père Marquette dans sa découverte du Mississipi.

Au moment où nous le rejoignons avec son compagnon Joliet, ils laissent glisser leur canot d'écorce sur l'un des affluents du Wisconsin.

« La rivière serpentait à travers des lacs et des marécages qui disparaissaient sous des champs de folle-avoine; et, sans leurs guides, à peine auraient-ils pu suivre le vague et étroit chenal. Ils les conduisit enfin au portage, où, après avoir marché un mille et demi, à travers la prairie et les savanes, leurs canots sur les épaules, ils les lancèrent sur le Wisconsin, dirent adieu aux eaux qui coulent vers le Saint-Laurent, et se confièrent au courant qui devait les conduire ils ne savaient où, — peut-être au golfe du Mexique, peut-être à la mer du Sud, peut-être au golfe de la Californie. Ils glissèrent en paix sur l'onde tranquille, le long d'îles surchargées d'arbres et tapissées d'un réseau inextricable de vignes sauvages; le long de forêts, de massifs d'arbres, de prairies, — parcs et jardins de cette prodigieuse nature; — le long de halliers, de marécages, et de larges dunes arides; sous l'ombrage des arbres, qui, à travers leurs cimes, laissaient voir, dans le lointain, quelque sommet brisé, dont le puissant sourcil se baissait pour les regarder. Puis, à la nuit tombante, le bivouac, les canots renversés sur la plage, la flamme vacillante, le souper de venaison ou de chair de bison, la pipe durant la veillée, et le sommeil sous les étoiles. A l'aurore, quand ils se rembarquèrent, le brouillard du matin flottait sur la rivière comme le voile d'une fiancée, puis se dissolvait aux rayons du soleil, jusqu'à ce que l'onde unie comme un miroir et que la forêt languissante se fussent endormies, sans voix, sous un soleil étouffant. » (2)

Certains critiques reprocheront à M. Parkman de trop sacrifier au coloris et à la mise en scène, de faire des tableaux à effet.

Quant à nous, nous avons notre préférence : nous admirons autrement un Corège qu'un Overbeck, une page d'Augustin Thierry qu'un récit de Bancroft.

Si nous voulions relever un défaut saillant au point de vue de l'art, nous dirions que l'auteur est trop prodigue de notes, d'ailleurs fort intéressantes, mais qui interrompent le récit.

C'est la seule réserve que nous ferons sur la forme; il nous en reste d'autres à indiquer sur des points plus importants.

(A continuer.)

ÇA ET LÀ.

Nous avons fait, il y a quelque temps, un résumé des événements qui, d'après les prédictions, doivent arriver en 1872. Tous les journaux canadiens ont reproduit ce résumé dont on a changé la paternité quatre ou cinq fois. Pendant quelque temps, c'est du *Canadien* qu'on le reproduisait; après avoir ainsi voyagé, il a paru dans les colonnes du *Courier de l'Illinois*, d'où il a passé dans les journaux américains. Aujourd'hui, c'est le *World*, de New-York, qui a les honneurs de la paternité; il se fait même dire des choses désagréables pour cela. *L'Opinion Publique* ne voit pas, sans intérêt, les vicissitudes de ce pauvre enfant qu'on met à toutes les sauces; elle a même de la misère à s'empêcher de rire, quand il arrive, sous de nouvelles couleurs, de ses lointains voyages.

UNE ENTREPRISE QUI PAIE.

La spéculation de MM. David, Laurent, Rivard et Drolet, sur les terrains de M. Comte, promet d'avoir un succès merveilleux. Ils ont déjà presque vendu pour le prix d'achat, et il leur reste les trois quarts de la propriété avec un marché à la hausse. On croit qu'ils réaliseront chacun \$80,000 pour leur part de profit. C'est une des plus belles spéculations qui se soit faite depuis longtemps.

Nos fortunés concitoyens ont eu la bonne idée de donner le terrain nécessaire à la construction d'une église au village St. Jean-Baptiste.

On a eu la preuve frappante de l'heureux effet que ces grandes spéculations produisent en faveur du progrès. Les propriétés adjacentes aux terrains de MM. David et Cie, ont augmenté de 25 à 50 pour cent. M. Lacroix, qui aurait donné ce qu'il avait là pour \$40,000, il y a quelque temps, a refusé \$400,000.

Si quelques hommes, sans une grande fortune, peuvent tant faire, que ne verrait-on pas si nous avions des manufactures, de ces grands industriels dont l'esprit d'entreprise fait si rapidement la fortune des villes où ils s'établissent.

On parle souvent de la prospérité de la partie ouest de la ville; elle est facile à expliquer. C'est là que se trouvaient les capitalistes, les hommes entreprenants, des gens qui ne laissent passer aucune occasion de s'enrichir et d'enrichir les autres.

Pour revenir à notre idée favorite, nous dirons que l'homme vraiment utile est celui qui ayant plus de fortune et d'intelligence que les autres, s'en sert pour augmenter le bien-être de la population et le progrès de son pays; pour donner du pain à celui qui veut travailler.

Aussi nous faisons le vœu que MM. David, Laurent, Drolet et Rivard, après cette grande entreprise, mettent leur intelligence et leurs capitaux dans l'industrie. Ce sera un placement aussi avantageux que l'autre, peut-être, et plus utile.

(1) *The Jesuits in North America*, page 207.

(2) *Discovery of the Great West*, p. 54.

RUMEURS POLITIQUES.

On dit que M. Jetté se présente contre M. Cartier dans la Division-Est de Montréal. On parle aussi de M. David, membre pour la Chambre locale.

M. Gustave Drolet se présentera, dit-on, dans le comté d'Hochelaga sous les couleurs du parti national, l'hon. M. Dorion devant se présenter dans un comté où il sera élu par acclamation. Il est aussi question dans ce comté de M. Fauteux, riche avocat libéral.

Il est question de M. Rivard, à Yamachiche. Il paraît que la terre de M. Comte va faire pousser des candidatures.

M. Wilfrid Prévost, avocat de talent et un tribun remarquable, fera la lutte dans le comté des Deux-Montagnes; M. Prévost a l'avantage de joindre la fortune au talent.

L'hon. M. Ouimet se présentera à Jacques Cartier, ou ne se présentera pas du tout, à moins qu'il ne se présente ailleurs.

On dit qu'à Rouville, M. Cheval est bien ferré et prêt à rencontrer M. Poulin. Mais qu'il prenne garde, on n'est pas toujours poulin et le meilleur cheval trouve quelquefois son maître.

On pense que M. de Bellefeuille ne se présentera pas cette année dans le comté d'Iberville, mais qu'il pourrait bien aller à Hochelaga où il est bien connu et estimé.

Quelques-uns croient que Sir George se présentera dans le comté de Laval. On sait que M. Bellerose est à la veille d'être fait orateur, ministre ou autre chose.

Pourquoi ne nomme-t-on pas M. Rouer Roy, juge? disait l'autre jour un avocat bien placé. On n'a jamais pu savoir pourquoi.

Quand il s'agit de l'administration de la Justice, il est trois choses qu'un gouvernement devrait considérer.

- 1o. Payer, payer largement.
- 2o. Choisir prudemment le meilleur et le plus capable sans se soucier autant que possible des couleurs politiques.
- 3o. Nommer autant de juges qu'il en faut, plutôt plus que moins.

De ces trois choses, il y en a deux et demie dont on ne tient pas compte.

C'est le plus grave reproche que je ferais au gouvernement si j'étais l'un de ses adversaires.

Quand il s'agit de la justice, pas de concessions, la moindre faute est un crime. Le gouvernement ne devrait pas faire ses Pâques cette année, à cause de cela; ce serait triste pour ces messieurs, mais tant pis pour eux.

Il est des choses qu'un gouvernement ne devrait jamais laisser tomber dans le discrédit.

—Que devient le vrai mérite sous un gouvernement constitutionnel? disait un partisan du gouvernement absolu.

—Il est tout puissant répondit quelqu'un, quand les hommes qui gouvernent le veulent et que l'esprit public règne chez une nation.

L. O. DAVID.

CAUSERIE FAMILIÈRE.

J'ai souvenance qu'un jour une gracieuse dame, dont le cher époux était absent depuis quelque temps, pleurait en ma présence parce que son aimable angora était subitement disparu. Peu lui importait l'absence de son époux, mais celle de son chat, elle en était inconsolable.

Singulière présomption, en me rappelant ce souvenir, j'ai repris ma plume de causeur. Qui sait, ai-je pensé, peut-être ces dames, qui chatoient tant les majestés fourrées du bon Lafontaine, se pâmeront-elles de plaisir en revoyant la mienne reparaitre sur la scène. Je ne vous dirai rien, mesdames, du bien ni du mal que cette vilaine engeance d'êtres poilus, qu'on appelle hommes, m'a dit de vous depuis 1871.

Cent volumes, sur ces deux points, ne seraient encore qu'une goutte d'eau comparée à l'Océan.

Contons des cabrioles.

Perrault, dont *L'Opinion Publique* publiait dernièrement la biographie, était, me dit-on, aussi original que spirituel.

Un jour, un juge tout frais sorti de la coquille, bien plus jeune que Perrault, entre à l'office de ce dernier, se tient couvert, pose plusieurs questions.

Perrault reste muet.

—Mais, avez-vous perdu la langue? demande le juge.

Perrault appelle : un serviteur vient.

—Apporte-moi mon chapeau, dit-il, que je réponde à ce monsieur.

Bécharde, l'intelligent représentant d'Iberville, dinait un soir chez M. Cartier. Le ministre de la justice, en veine de belle humeur, gouaillait Bécharde, le qualifiait de républicain, et le priait, en cette qualité, de chanter la *Marseillaise*.

Bécharde, indisposé par un rhume inopportun, répondit :

—La république demande quartier (Cartier.)

Un ignoble calembourg, dont je demande pardon au lecteur. Je discourais depuis un bon quart d'heure sur la chute de l'empereur Napoléon.—Mon interlocuteur, ennuyé, s'écria :

—Soyez concis.

—C'est vrai, dis-je, mieux vaut être concis que que ciré qu'on scie.

Mon homme court encore.

Dans mes courses de février, j'ai fait l'heureuse rencontre du gentil lutin dont parle l'indiscrète Nina. Tout en me remettant le soin de la venger de son amie Nina, elle m'a avoué avoir, un jour, tenu tête à sept causeurs de première force.—

Depuis lors, je me creuse en vain la cervelle pour trouver le moyen de dire, sans mentir, qu'elle n'a pas une langue de sept.

Mon ami Grégoire est doué d'un appareil nasal à rendre des points à celui de feu le maréchal du Mans.

Un jour que je glosais incongruement sur cet objet, mon ami en parut piqué.

Pour le dédommager, je lui improvisai le quatrain suivant :

Messieurs, savez-vous une chose :

Un jour Grégoire se fâcha,

Devinez ce qui arriva....

—Son nez mignon devint tout rose.

Grégoire me conseille de traiter quelque sujet sérieux, afin de me bâtir une réputation d'homme sérieux.—Je me garde bien d'adopter cet avis.—Il suffit à ma vanité littéraire d'être riche.—Tant d'écrivains sont devenus fous pour s'être crus sérieux!

Puis, comment éviter *L'épave*... de l'ambition, quand nos épaules sont alourdies par le grand titre de penseur?—Des jeux pour se faire croquer par les *silhouettes*, (*six loups et... cœtera*.)

Enfoncés, les faiseurs de calembourgs!

Mon spirituel L. E. P. ne me disait-il pas aussi, ce matin, qu'on était sur le point de remplacer les droits d'auteurs par les droits de hauteurs.—Or, j'ai, des culbutes une peur du diable, et je connais trop la lamentable histoire de Michel Morin pour grimper en haut lieu.

De brancha in brancham d'gringolat atque facit pouf!

Brrrr! je sens se briser mes pauvres os.

Non, non, me dit Horace :

Fortiter occupa portum.

De par le diable, mon doux et beau rédacteur de *L'Opinion*, vous venez de m'embêter singulièrement.

Un esprit de ténacité, tel que celui dont je suis doué saisit avec avidité toute occasion de se nourrir de son met favori. Aussi avec qu'elles délices n'ai-je pas l'autre jour dévoré votre petit article "les grandes noirceurs."—Jugez de mon désappointement, lorsque, lecture faite, je reconnus que ces lignes avaient été tracées par ma main et publiées par la *Nation*.

—Damné de David, m'écriai-je en frappant du poing, m'embêter ainsi.—Me forcer de me relire : péché dans lequel je ne suis jamais tombé!

Vous l'avouerez-je, cette reproduction de mes écrits par un homme dont on lira bientôt la silhouette, m'a donné presque une pensée d'orgueil.—Si j'allais être quelque chose en fait de plume?—Tais-toi, malin lecteur, n'ajoute pas plume de dinde, ou je rentre sous terre.

Où la vanité va-t-elle se nicher.—J'ai honte.

Me serait-il permis de déclarer à vos lecteurs que j'ai trouvé votre article sur l'industrie, bien touché, bien tapé.—Hélas! j'ai peur que nos passeurs de lois passent tout cela sans y rien voir.

Les piliers du célibat se pâmeront sans doute si je leur confesse qu'un de ces soirs passés, j'ai surpris mon vieux garçon, rimaient presque des vers d'amour. Je les cite à titre de renseignement.

Les jeunes gens du mariage
Causent souvent légèrement :
Ils prétendent qu'un bon ménage
Est aussi rare que l'argent.
Or moi, je suis d'avis contraire,
Je crois qu'une femme d'esprit
D'un vieux garçon fait bien l'affaire
Et que le bonheur sourit.

Un cœur franc, loyal et sincère
Ne ment jamais, c'est se flétrir ;
Quand il soupire et dit : Ma chère !
Ne croyez pas qu'il peut mentir,
Si l'amour est une médaille
Cette médaille est sans revers ;
Et si ce n'est qu'un feu de paille,
Ce feu consume l'univers.

Un jour, devenu sage,
Je bercerais sur mes genoux
Charmante vieille au doux visage,
De bruns bébés, des vrais matous.
Comme alors nous rirons ensemble!
Ma vieille et moi, de vieux galants
Dont l'âme hélas! de regrets tremble
Au souvenir de leurs vingt ans!

Ce n'est pas tout, mais en prince libéral, je te fais grâce du reste, lecteur. De par St. Agathon, je crois qu'un jour je sauterai le Rubicon... du célibat. Au demeurant, le cœur est bon; seule la folle du logis se montre parfois revêche et acariâtre.

Assez de folies : un grain de sérieux maintenant.

La Compagnie de Stanstead, Shefford & Chambly a définitivement résolu de prolonger sa voie ferrée jusqu'à Montréal. Les travaux commenceront au printemps, et la ligne Foster se continuera de Farnham à St. Césaire, de là à Ste. Marie de Monnoir, puis à Chambly, puis selon toute probabilité, joindra à St. Hubert la ligne du Grand-Tronc.

On donne presque l'assurance que nous irons à Montréal en chars l'automne prochain.

Marieville, mars 1872.

JOSEPH.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de M.M. Tansey & O'Brien qui se trouve dans nos colonnes pour la première fois. Ces M.M. exposent actuellement à leur ateliers deux magnifiques statues en marbre blanc—représentant l'une la Vierge Marie, et l'autre St. Joseph—ces deux statues sont destinées à l'Eglise St. Anne de cette ville.

TOURS DE FORCE.

(Suite et Fin.)

—Camarade, me répondit le Breton en mordillant sa chique d'un air moqueur, vous parlez du pays que vous ne connaissez pas, absolument comme un aveugle qui cause sur les couleurs. Je ne vous dis que ça, pour le moment, ça suffit. Vos yeux ne tarderont pas à vous apprendre que les Bretons ne sont pas des gars à se laisser taper gratis par les mal-blanchis ! Moi, d'abord, je m'attends à une farce, je crois que nous rirons.

Ma conversation avec l'ami de Robert fut interrompue par l'arrivée de l'honorable colonel anglais S... qui, suivi de son favori Petit-Blanc et d'un magnifique chien danois, apparut sur le pont et attira tous les regards.

Le capitaine R. se précipita à sa rencontre, et après lui avoir donné une respectueuse poignée de main, le conduisit à la place d'honneur qui lui était réservée.

—Eh ! bien, mon cher capitaine, lui dit le lord, le Français est-il toujours décidé à tenter l'aventure ?

—Quelque mal élevés que soient les Français, ils ont encore pourtant assez de savoir-vivre pour comprendre qu'on ne dérange pas inutilement une personne comme Votre Grâce ! répondit le capitaine en s'inclinant profondément devant le Colonel.

—En ce cas, veuillez, je vous prie, cher capitaine, le faire avertir que Petit-Blanc est à ses ordres et l'attend...

—L'illustre Petit-Blanc n'est pas fait pour attendre un chien de Français, répondit gaillardement notre geolier. Holà ! interprète, allez vite chercher votre compatriote.

Nous étions dans une trop grande impuissance, et trop bien habitués à ces injures que nous méprisions, pour que l'idée me vint de relever cette insulte. Je me contentai de hausser les épaules d'un air de mépris et j'obéis.

—Robert, dis-je, en accostant le Breton, que je trouvais occupé à jouer tranquillement sa partie de drogue, le moricaud m'envoie vous demander si vous vous fichez de lui, que vous n'êtes point encore venu le saluer.

—Certainement que je me fiche de lui, me répondit le Breton, d'un air calme et doucereux, que démentait la rougeur qui lui était montée au visage. Dites-lui que j'ai encore quelques points à faire et qu'il ait à m'attendre... c'est son métier.

Ravi de cette réponse, qui me permettait de prendre ma revanche de l'impertinence gratuite du capitaine, je m'empressai de retourner auprès de lui, et là, d'une voix bien haute et bien claire, devant toute la société :

—Capitaine, lui dis-je, le matelot Robert est en train de jouer aux cartes. Il me charge de répondre à l'invitation du domestique Petit-Blanc, qu'aussitôt qu'il aura terminé sa partie, il viendra le trouver.

Ces paroles, comme je m'y attendais, produisirent un véritable scandale ; ce fut partout un concert d'improccations contre les Français et leur impertinence. Le capitaine R., cédant à sa nature brutale et emportée, voulut à toute force faire jeter Robert-Lange au cachot : le Colonel eut toutes les peines du monde à le calmer.

—C'est un usage en France, capitaine, lui dit-il, à ce que l'on m'a raconté, de satisfaire, pendant sa dernière heure, à tous les caprices possibles que manifeste un condamné à mort. Laissons cet homme achever sa dernière partie de cartes ! Quant à vous, Petit-Blanc, ajoutez le lord, déshabillez-vous et préparez-vous.

Petit-Blanc se dépouilla aussitôt de la riche et baroque livrée dont il était affublé, et un murmure d'admiration, presque de terreur, circula le long des gradins, lorsqu'il montra à nu son torse d'Hercule. Le fait est que ses bras, plus gros que des cuisses, et sa poitrine, supérieure en largeur à l'espace qu'eussent occupé deux hommes placés de front l'un contre l'autre, dénotait une force fabuleuse et qu'il était impossible de préciser. Ce Petit-Blanc était un véritable phénomène.

Le murmure flatteur dont je viens de parler durait encore, lorsque Robert-Lange apparut à son tour. Le Breton, l'air paisible, les épaules un peu voûtées, les mains dans ses poches, sa chique dans la bouche et son bonnet de coton sur la tête, présentait un contraste tellement saisissant, avec la superbe prestance et la pose théâtrale de son adversaire, que les Anglais se trouvèrent un moment tout désappointés.

—Mais cet homme ne pourra jamais résister à une chiquenaude du beau noir, disaient les ladies d'un air chagrin, ce combat est une plaisanterie... ce n'était pas la peine de nous déranger pour si peu de chose... Je parie que c'est encore là une mystification de lord S..., nous aurions dû nous en douter.

Quant à Petit-Blanc, après être resté pendant quelques secondes, plongé dans une stupéfaction profonde, il partit d'un éclat de rire, tellement prolongé et bruyant, qu'on eût dit une sonnerie de trompette :

—Ah ! mon Dieu ! mon Dieu ! en parvenant enfin à modérer sa gaieté, comme c'est drôle !...

—Dites donc, monsieur, me demanda tranquillement Robert, qui pendant le cours de cette scène avait conservé tout son flegme et tout son sang froid, qu'est-ce qu'il a donc cet animal-là ? Se figure-t-il bonnement que j'ai laissé là ma drogue pour venir assister à ses grimaces ? S'il a peur de boxer... qu'il le dise... Mais je ne tiens pas du tout à l'assommer... ça m'est égal... et je retournerai alors finir ma partie de cartes.

Le colonel S... comme la plupart des membres de l'aristocratie anglaise, comprenait et parlait assez bien, je l'ai déjà dit, la langue française. S'adressant aussitôt à Robert-Lange :

Mon ami, lui dit-il, votre pitieuse apparence justifie suffisamment la gaieté de mon nègre ; mais un pari est un pari : laissez donc de côté la phrase et procédons à l'action. Quels sont vos parrains ?

Je suis un chrétien, et je n'ai qu'un seul parrain, colonel ! répondit le Breton qui se méprit à cette demande.

Le colonel ne put s'empêcher de sourire d'un air de pitié, car une semblable ignorance des us et coutumes de la boxe augmentait encore la mauvaise opinion qu'il avait de Robert ; toutefois comme il tenait à ce que le combat eût lieu, il daigna expliquer assez poliment au Breton, que les champions étaient toujours assistés de deux témoins ou parrains, chargés de veiller aux intérêts des deux adversaires.

—Que de simagrées pour se flanquer une poussée ! dit doucement Robert. Enfin, puisque c'est une coutume, faut bien s'y soumettre. Qu'est-ce qui veut me servir de parrain ?

—Je suis à vos ordres, m'écriai-je en m'avancant vivement.

—Merci, monsieur, j'accepte sans façon... Allons, viens aussi, toi Jean, ajouta le Breton en faisant signe à un de ses pays d'avancer.

A présent que voilà la chose réglée, nous pouvons passer à la danse.

—Avez-vous une montre, interprète ? me demanda alors le colonel.

—Mais, colonel, à quoi bon cette question ?

—C'est incroyable, vraiment, s'écria lord S... en s'adressant à ses compatriotes, jusqu'à quel point l'éducation française est négligée... Je n'ai jamais vu nulle part une semblable ignorance... Tenez ! prenez ma montre, poursuivit-il, en me présentant un magnifique chronomètre de poche, qui marquait les secondes, elle vous est indispensable pour constater, chaque fois que votre tenant sera terrassé par un coup de poing, le temps qu'il restera hors de combat... Si ce temps dépasse cinq minutes, il n'aura plus le droit de recommencer et sera considéré comme vaincu...

—En v'là des manières, pour en arriver à quoi ? à se tanner le cuir me dit Robert. Ça fait pitié... Je ne conçois vraiment pas que des gens aussi bêtes puissent être parfois de bons matelots. Mettez la montre dans votre gousset et laissez-moi faire...

Robert-Lange, en prononçant ces paroles, retira sa veste et se mit en garde.

Un éclat de rire spontané et moqueur, retentit le long des gradins ; je compris que la garde adoptée par le pauvre Breton était contraire aux règles de l'art et que les spectateurs le trouvaient ridicule...

—La colère commence à me gagner, poursuivit Lange.

—Robert, lui dis-je avec vivacité, ces gens-là en se moquant de vous insultent la Bretagne et la France ; il faut, entendez-vous, coûte que coûte, que vous flanquiez une pile au moricaud... Si vous avez le dessous, nous serons, je vous en avertis, indignement baffoués.

Le visage pâle et blafard de Robert se teignit d'une légère rougeur.

—Ah ! vous croyez que ces gredins-là veulent blaguer la Bretagne, me répondit-il d'une voix émue. Ne craignez rien... je saurai défendre l'honneur du pays ! Ah ! mon Dieu ! quel malheur qu'il ne soit pas de jeu, dans la boxe, de donner des coups de tête... Sans vanterie, j'excellerai dans les coups de tête : s'il m'était permis d'en appliquer un seul au mal-blanchi, vous le verriez bientôt étendu sans connaissance et les quatre fers en l'air sur le plancher du pont.

—Colonel, dis-je alors en m'adressant à Lord S... mon partenaire est prêt. Peut-on commencer ?

—Volontiers, monsieur ; mais il reste encore aux combattants une formalité à remplir. Ils doivent se donner et se serrer la main en signe d'amitié. Petit-Blanc, continua le colonel, faites l'honneur au Français de lui présenter votre main.

Le nègre obéissant aux ordres de son maître s'avança en se dandinant d'un air superbe et dédaigneux, puis se plaçant en face du Breton, dans une pose théâtrale et qui lui permit de développer son torse terrible et puissant, il étendit son bras vers son adversaire.

—Serez-vous ma main avec respect, lui dit-il, elle a déjà assommé et tué plusieurs Français.

A cette injure grossière, qui sentait si bien le nègre, et que les Anglais accueillirent par des applaudissements prolongés, un frémissement d'indignation parcourut la foule des prisonniers.

—Que me dit le maricaud ? me demanda Robert.

—Il dit, mon ami, que vous touchiez sa main avec respect, car elle a déjà assommé et tué plusieurs Bretons.

Ces paroles produisirent un miraculeux effet sur Robert ; un éclair brilla dans ses yeux, ses sourcils se contractèrent, une expression de fureur et de férocité indescriptible, gonflant ses narines et relevant sa lèvre supérieure, laissa voir ses dents serrées avec rage ; dans cet homme, habituellement si paisible et si doux, il y avait en ce moment du tigre.

L'imprudent Petit-Blanc, malgré la force prodigieuse dont il était doué et qui jamais encore ne lui avait fait défaut, ne put soutenir sans émotion le regard fixe et ardent de son adversaire. Il nous fut facile de deviner, à sa contenance embarrassée que ce regard pesait sur lui et le paralysait. Un profond silence régnait sur le pont. Les Anglais semblaient pressentir qu'un drame véritable allait se passer : Robert-Lange, je le compris, avait grandi à leurs yeux.

Quelques secondes que le Breton employa à comprimer la fureur immense qui l'agitait, me parurent, tant mon émotion était vive, des heures. Il me tardait, dans la fiévreuse impatience qui me brûlait le sang de voir le combat s'engager et la catastrophe s'accomplir. Enfin, Robert Lange, par un geste empreint d'une sublime énergie et d'une grandeur que je ne puis rendre avec ma plume, développa son bras et saisit la main du nègre.

Leurs mains enlacées, leur regard fixe, leurs visages enflammés, rapprochés l'un contre l'autre à une faible distance, les deux combattants immobiles et impassibles ressemblaient à un groupe de marbre.

Peu à peu, il me parut que le visage de Petit-Blanc, reflétait une vive expression de douleur : je ne me trompais pas ! Tout à coup, laissant échapper un cri terrible qu'il devait comprimer depuis longtemps, le nègre se mordit les lèvres avec rage, ferma à moitié les yeux, rejeta sa tête en arrière en relevant les épaules avec un tremblement convulsif et parut prêt à perdre connaissance. Quant au Breton, toujours calme et impassible, du moins en apparence, pas un de ses muscles ne remuait : on eût dit une statue.

Ce qui se passait était une chose tellement imprévue, si extraordinaire, que nous ne savions que penser. Ce fut Robert-Lange qui nous donna le mot de cette énigme.

—Misérable ! s'écria-t-il, d'une voix vibrante en s'adressant au nègre, cette main qui a assassiné plusieurs Bretons ne fera plus peur bientôt, même à un enfant !

En effet, prodige inouï de force, auquel jamais je n'aurais ajouté foi, si je n'en eusse été témoin, et que je puis attester ici, sur l'honneur, la main du Breton avait serré celle de son adversaire avec une telle violence, que le sang du nègre rejaillissait de ses doigts.

—Grâce ! grâce ! s'écria peu après, Petit-Blanc, incapable de supporter plus longtemps l'atroce supplice que lui causait cette terrible étreinte, grâce, je suis vaincu...

Mais, Robert, insensible à cette prière, sourd à ces plaintes, ne lâcha la main qu'il broyait que quand le nègre tomba sur ses genoux.

Alors, spectacle hideux ! nous vîmes cette main pendre, inerte et sanglante : elle était littéralement parlant écrasée.

Décrire à présent notre enthousiasme, notre joie frénétique, serait impossible. Des cris de « Vive la France ! Vive la Bretagne ! Vive Robert ! » saluèrent avec transport le triomphe du brave Breton. Nous étions fous de joie.

Quant à Robert-Lange, il n'avait rien perdu de son sang-froid.

—Colonel, dit-il, avec cette fausse bonhomie si pleine de

ruse et de raillerie qui n'appartient qu'aux paysans et qu'il avait dû conserver de sa vie campagnarde ; à présent que la petite formalité de la poignée de main est accomplie, je pense que nous pouvons commencer la boxe ? Qu'en pensez-vous ?

Lord S... était avant tout homme du monde, il parut donc ne pas comprendre ce sarcasme ; et s'adressant à Petit-Blanc comme si rien d'extraordinaire ne venait de se passer :

—Etes-vous prêt ? lui demanda-t-il ?

Le nègre souffrait de si atroces douleurs qu'il ne pouvait parler ; il se contenta de répondre à cette question par un signe négatif de tête.

—Renoncez-vous au combat ? continua le lord S... avec le même sérieux.

—Oui,...

—Alors, je déclare comme Juge de Camp, que vous êtes vaincu. M. Robert, ajouta le Colonel, avec une grande politesse, voici les vingt livres que je vous dois. Je conviens que vous possédez une force de poignet peu ordinaire, mais je n'en reste pas moins convaincu que, si Petit-Blanc se fut mesuré avec vous à coups de poing, il vous aurait tué.

Robert-Lange, au lieu de prendre avec empressement les quatre bank-notes de cinq livres chacune que lui présentait lord S... recula d'un pas ; mais il se ravisa bientôt, et les saisissant sans remercier :

—Je serais bien bête de laisser cet argent aux anglais ! s'écria-t-il, en mettant les billets dans sa poche ; c'est toujours autant de pris sur l'ennemi !...

Le Breton revint alors parmi nous et je laisse au lecteur à penser l'accueil que nous lui fîmes : il fut porté en triomphe.

FIN.

UNE ÉTRANGE HISTOIRE.—Nous empruntons l'étrange récit qui suit à l'*Abilene Chronicle* :

Le meurtrier de Kelley a été pendu dernièrement, et son corps inhumé à peu de distance du cimetière du village. La nuit qui a suivi l'enterrement, M. Johnson, marchand de bestiaux du Texas, revenait de visiter ses troupeaux. Il faisait un clair de lune magnifique. En approchant d'Abilene, il remarqua des mouvements suspects de la part de trois personnes qui paraissaient fouiller la terre, en un endroit isolé. Mettant pied à terre, il attacha son cheval à un arbre et gagna un poste d'observation d'où il ne pouvait être vu. Il reconnut que les trois travailleurs suspects étaient deux médecins bien connus d'Abilene et un nègre. La bêche de ce dernier ayant résonné contre un corps dur, « nous y voilà, » dit l'un des médecins, et en peu de temps un cercueil fut sorti de terre et ouvert. Un instant après, le tic-tac musical d'une batterie galvanique se fit entendre, et le spectateur, les cheveux dressés, le cœur palpitant, vit le supplicié se dresser sur son cercueil. Alors le nègre, encore plus effrayé que lui, commença à geindre d'une pitieuse façon.—Silence ! lui dit un des médecins, vous allez attirer les gens d'Abilene.—En même temps, l'autre docteur frappa le nègre sur la tête avec une barre de fer dont il s'était servi pour ouvrir le cercueil. Le nègre tomba et ne bougea plus. Les médecins se penchèrent sur lui.—Il est mort, dit l'un d'eux. Après quelques instants de consultation à voix basse, les médecins sortirent du cercueil le corps du supplicié, mirent à sa place celui du nègre, et poursuivirent sur le premier leurs opérations galvaniques. Bientôt le corps se mit à s'agiter par mouvements convulsifs ; les docteurs ouvrirent la bouche du pendu, y introduisirent une fiole, et ayant mis la main sur le cœur, dirent d'un air de profonde satisfaction :—Il bat naturellement. Au bout de quelques minutes, l'ex-pendu répondit aux questions qui lui étaient posées. Il déclara que la pendaison était on ne peut plus agréable ; qu'aux premières convulsions succédait promptement une titillation délicieuse qui s'étendait peu à peu dans toutes les régions du corps. Le sentiment s'éteignait graduellement, bien qu'une portion du cerveau semblât conserver sa vitalité. Enfin, le plus heureux moment de la vie est celui où l'on meurt au bout d'une corde.

Le ressuscité en était là de son récit quand un coup de vent fit tomber le chapeau du marchand de bestiaux. En se baissant pour le ramasser, il fit craquer une branche. Au bruit, les deux médecins prirent la fuite à droite, le pendu se sauva à gauche, et le marchand, courant à son cheval, sauta en selle et s'éloigna au triple galop.

Les autorités d'Abilene ont commencé une investigation.

TOUR D'ESCROC.—Un jeune homme de cette ville, récemment arrivé des Etats-Unis, s'était mis, depuis son retour, à fréquenter une jeune fille appartenant à une respectable famille. Il prétendait, comme bien d'autres, avoir fait fortune au-delà des lignes, et avoir rapporté plusieurs centaines de piastres qui devaient l'aider à se marier. La jeune fille se laissa prendre et lui promit sa main. Il y a quelques jours, elle poussa même la confiance jusqu'à lui remettre entre les mains une somme d'argent, fruit de ses épargnes, et qu'elle destinait à son trousseau de noces.

Le fiancé mit l'argent dans son gousset, et déta la nuit suivante, emportant avec lui les deniers et les serments de sa promise.—L'*Echo de Lévis*.

LE VOL DE \$150,000.—Henri B. Conklin était employé dans une maison de banque de Brooklyn, connue sous le nom de *Market Savings Bank of New-York*.

Vers la fin du mois de janvier, il disparut laissant dans sa caisse un déficit de \$150,000 représenté par \$100,000 de bons de l'Etat du Tennessee, et \$50,000 de bons fédéraux.

M. Robert Hageman, l'un des directeurs de la Banque se mit à sa poursuite, escorté des plus fins limiers de la police de New-York. Après avoir parcouru tous les Etats de l'Union, s'égarant sur des pistes trompeuses, il se rendit à Montréal, où il parvint à découvrir Conklin, qui depuis quelque temps déjà était caché chez le nommé Emnet Christian, rue Fullum.

Il le fit arrêter en vertu d'un mandat de la cour de police, et le caissier infidèle comparait dans l'après-midi devant le juge Bréhault.

Conklin a pour défenseurs MM. Abbot et Kerr ; M. Hageman a remis les intérêts du *Market Savings Bank*, entre les mains de M. Devlin.

H. R. Conklin peut avoir cinquante ans ; il semble bien décidé à faire une énergique défense.

LES TRAVAILLEURS.—Les travailleurs sont tellement rares ce printemps à Ottawa, que les *bourgeois* offrent jusqu'à \$30 par mois à ceux qui veulent aller travailler dans les chantiers du Haut de l'Ottawa. Il y a trois ans, tout au plus, on payait \$30 à un foreman et \$15 à un cuisinier. Cette année on a donné jusqu'à \$50 au premier et \$30 au second.

VOIX CHAMPÊTRES.

I.

LA FANEUSE.

Voici l'aurore qui se lève,
Modeste épouse du soleil ;
La faneuse achève un doux rêve
Et court légère sur la grève
Laver son teint frais et vermeil.

C'est l'aurore d'une journée
Belle et propice aux moissonneurs,
L'abeille jamais fatiguée
Commence déjà sa tournée
Par ravir le parfum des fleurs.

Le soleil a mûri les épis de la plaine,
L'écho redit partout le chant du moissonneur,
Les rires sont joyeux ; là-bas, près d'un vieux chêne,
La faneuse sourit aux rêves de bonheur.

Elle a laissé tomber sa légère faucille,
Elle penche son cou pour se mirer dans l'eau ;
Voyez comme elle est belle et comme son œil brille !
Aussi la nomme-t-on la perle du hameau.

Elle est si belle à voir quand son beau corps se plie
Pour étendre au soleil l'abondante moisson !
Quand son visage frais sous son chapeau défile
Les regards indiscrets de quelque grand garçon !

L'avez-vous vue, agile, au milieu de la plaine
Travailler en chantant quelque amoureux refrain ?
Écoutez-là ! sa voix harmonieuse et pleine
Fait taire les oiseaux qui l'écoutent soudain.

La brise porte au mont sa voix harmonieuse,
L'écho du mont la jette au doux lac transparent,
L'eau dormante du lac la repète joyeuse
A l'abîme où se mire un brillant firmament.

Ses refrains sont joyeux, car son âme est plus pure,
Son cœur plus innocent que son teint n'est vermeil ;
Pour les tendres amours son âme est aussi mûre
Que les épis dorés qu'elle couche au soleil.

La brise meurt sous la ramée
Et l'oiseau fuit les feux du jour.
La fleur au matin embaumée
Penchant sa tige parfumée
Parle à la fleur avec amour.

Le soleil brûle les montagnes,
L'essaim des moissonneurs a fui,
Et partout ses jeunes compagnes,
Fuyant les brillantes campagnes,
Cherchent de l'ombre pour abri.

Cependant dans les champs demeure la faneuse ;
Son œil bleu s'est perdu dans un songe d'amour.
L'onde baigne les pieds de la belle rêveuse
Dont le teint va brunir sous les rayons du jour.

Le soleil vient dorer sa chevelure blonde
Qui tombe en flots soyeux sur son cou de satin,
Tandis qu'elle regarde à ses pieds couler l'onde
Du ruisseau qui bondit comme un joyeux lutin.

Elle prend de son sein, la jeune fille rose,
Un billet qu'elle porte à sa lèvre en tremblant.....
Oh ! dites-moi quelle est l'homme triste et morose
Qui n'aurait pas souri de voir la blonde enfant ?

Elle compte aujourd'hui sa quinzième année ;
Sa mère ce matin le lui dit au réveil.
C'est pourquoi la faneuse oubliant sa journée
Rêve et mire dans l'eau son teint frais et vermeil.

Elle s'est dit tout bas ! « Puisque Dieu le ramène
« Trouvera-t-il mon front aussi frais, aussi pur ?
« Aimera-t-il encor le soir près du vieux chêne
« A mirer ses yeux noirs dans mon regard d'azur ? »

Et la rêveuse enfant sur sa paupière humide
Passait nonchalamment le revers de sa main,
Pendant que près des flots son pied frêle et timide
Foulaît innocemment un bouquet de jasmin.

Mais, soudain, elle lève un regard vers la plaine
Et ne voit plus briller la faux du moissonneur....
Elle a peur ! elle court rejoindre sous un chêne
Ses compagnes qui rient tout bas de son bonheur.

Le vent du soir berçait la feuille
Qui cache le nid de l'oiseau :
La fleur qu'aucune main ne cueille
Se penche et lentement effeuille
Son calice qui tombe à l'eau.

L'ombre grandit sur la colline,
L'oiseau se réveille soudain,
L'abeille qui, le jour, butine,
Laisant la rose purpurine,
S'en va fière de son butin.

La brise vagabonde apporte dans la plaine
Les sons toujours joyeux de l'angelus du soir.
Les travailleurs comptant leurs sueurs et leur peine
Désertant la prairie au foyer vont s'asseoir.

La faneuse aussitôt regagne sa chaumière,
Comme la biche errante, elle court par les champs.
Elle franchit d'un bond, ruisseau, fossés, ornière,
Elle est déjà bien loin et l'on entend ses chants.

Ainsi coulaient, l'été, les jours purs et tranquilles
De cette belle enfant exilée ici-bas ;
Et lorsqu'elle partit pour le vain bruit des villes,
Elle laissa longtemps le parfum de ses pas.

M. J. A. POISSON.

Arthabaskaville, Août 1871.

Nous voyons avec plaisir le nom de M. Alphonse David, fils de M. l'échevin David, M.P.P., parmi ceux qui ont été gradués, la semaine dernière, à l'Université McGill. C'est le seul Canadien qui ait eu cet honneur.

On parle beaucoup de la viande exposée à l'étal No. 21, du Marché Ste. Anne, tenu par M. Alphonse Languedoc, et au No. 25, tenu par M. F. Roy. On y voit la viande d'un jeune boeuf qui a pesé au-dessus de 3,000 ; c'est une véritable curiosité. Comme on le sait, les bouchers perdent de l'argent presque toujours sur la vente de ces animaux extraordinaires, il n'y a que l'esprit d'entreprise qui les engage à avoir de ces viandes.

JÉSUS ET LES DISCIPLES D'EMMAUS.

Tout le monde a lu dans l'Écriture Sainte cette scène touchante où Jésus-Christ apparaît après sa résurrection aux deux disciples d'Emmaus qui s'en allaient ensemble de Jérusalem à un village situé à une petite distance.

LE BANC DE SA MAJESTÉ.

On comprend que ce n'est pas un banc ordinaire que celui de la Reine, et qu'il ne l'était pas surtout le jour d'actions de grâces. Inutile de le décrire, la gravure en dit assez. Il est facile de reconnaître la Reine Victoria entourée de ses fils et des grands personnages de la cour.

UN POW-WOW DE PEAUX-ROUGES.

C'est la coutume que les Indiens visitent de temps à autre les différents postes de la Baie d'Hudson dans le Nord-Ouest. Ils arrivent par tribus, plantent un bâton couronné de plumes en signe de drapeau, dans un endroit qui leur convient et commencent à danser, au bruit du tamtam. Cette danse consiste en sauts et en contorsions accompagnés de cris et de gémissements qui deviennent de plus en plus forts et aigus à mesure que l'excitation augmente. Il n'y a rien de plus laid, mais les sauvages trouvent cela magnifique. L'affaire se termine par des présents de tabac.

UNE CONVERSATION ENTRE LE COMTE DE CHAMBORD ET UN DES COLLABORATEURS DE LA LIBERTÉ.

Le comte de Chambord est à Dordrecht en ce moment ; il reçoit beaucoup de visites quoiqu'il fasse pour engager ses amis à ne pas le voir.

M. le comte de Chambord dit le journaliste était vêtu d'un petit paletot de drap noir, sans taille, boutonné jusqu'au haut, d'un pantalon gris demi-collant, portait une chemise à col rabattu et une cravate noire. Il était nu-tête.

Monsieur, me dit-il, M. de Monti m'a dit qui vous étiez ; je suis heureux de vous voir, d'abord parce que vous êtes français, ensuite parce que vous êtes journaliste. On dit beaucoup de mal de moi en ce moment ; êtes-vous de ceux-là ?

— Monseigneur, lui répondis-je, je ne puis que vous répéter ce que je disais tout à l'heure à M. de Monti ; il n'y a que les gens de mauvaise foi qui ne vous rendent pas justice.

— Malheureusement, ils sont nombreux en France. Enfin, depuis que je suis au monde, je suis habitué à la persécution. Nous causâmes ensuite de l'armée de la Loire, des zouaves pontificaux, du brave colonel de Charette.

— Il est venu me voir à Anvers, dit le comte ; je lui ai serré la main avec joie. C'est un héros. Je parlai de la fusion.

— La fusion, reprit le prince, est-ce qu'elle n'existe pas ? Les princes d'Orléans sont mes fils. Je ne me suis jamais souvenu ni de Philippe-Egalité, ni de Louis-Philippe 1er, ni de la citadelle de Blaye. Et le malheur commun ne nous a-t-il pas tous rapprochés ! 1848 n'a-t-il pas effacé 1830 ? Vous pouvez répéter et écrire tout ce que je vous dis là, ajouta le comte de Chambord en me tendant la main, à la condition toutefois que vous ne ferez pas comme ce rédacteur du Times que j'ai vu à Anvers, et qui m'a fait dire un tas de choses que je n'ai jamais dites.

Je me retirai en m'inclinant. Je sortis enchanté d'avoir eu l'honneur de voir M. le comte de Chambord. Certes, je ne suis pas légitimiste, et je ne le deviendrai jamais. Mais je vous jure qu'on ne peut pas parler au comte de Chambord sans être saisi à la fois et de respect et d'une vive sympathie pour sa personne. Je crois que M. de Monti a raison et que le comte de Chambord serait un roi populaire.

UN TRAIT D'HEROÏSME.

Nous détachons du récit de l'incendie du vapeur *America* qui vient d'avoir lieu sur les côtes de Buenos Ayres, l'épisode suivant :

Le drame nocturne qui s'est joué sur la Plata, autour du squelette ardent de l'*America*, a eu des scènes sanglantes. On raconte tout bas des épisodes horribles. Mais, au-dessus de ces luttes qui avaient pour but la possession d'une planche ou d'une bouée, il faut citer un trait qui honore l'humanité tout entière.

M. Louis Viale était sauvé. Il avait une ceinture de sauvetage qui lui permettait d'attendre l'arrivée des secours. Une jeune femme était là près de lui dans les angoisses du désespoir. Louis Viale pouvait la sauver, mais à une seule condition : il ne pouvait lui donner la vie qu'en perdant la sienne. Cette ceinture qui assurait le salut, elle pouvait contenir une personne, une seule ! Viale ne put voir la malheureuse jeune femme sans être pris d'une idée sublime, celle de se sacrifier.

C'était pourtant un de ces moments où l'égoïsme s'élève à la hauteur de la férocité. A quelques pas de Viale, on s'arrachait un débris, un mat, un banc, et les couteaux jouaient autour de ces frères soutiens. Viale détacha sa ceinture et la présenta à la jeune femme, c'était tout simplement lui donner sa vie.

Si Mme Marco del Pont, eût eu le temps de réfléchir au sacrifice accompli par celui qui la sauvait, peut-être eût-elle hésité. Mais elle n'eut pas conscience de l'acte héroïque de Viale, elle ne vit que le salut offert par un marin généreux ; elle accepta, quelques instants après le corps de Viale avait disparu sous les eaux.

Nous ne savons rien dans l'antiquité qui puisse être mis au-dessus de cet acte d'héroïsme. Le nom de Viale doit être placé à côté de ceux des héros les plus célèbres, aucun n'a fait plus que lui très peu ont fait aussi bien. I a donné sa vie en aumône, sans ostentation, sans arrière-pensée.

FAITS DIVERS.

Voici d'après le *Temps* d'intéressants renseignements sur le drapeau blanc que les légitimistes du Nord ont apporté à M. le comte de Chambord.

N'allez pas croire que ce drapeau fut porté déployé comme dans un régiment ou une procession. Non : il reposait dans une sorte d'écrin en maroquin rouge, de la grandeur d'un compartiment de wagon de première classe, et auquel de riches agrafes dorées et ciselées servaient de fermoirs.

Le drapeau, confectionné à Lyon, est de satin blanc. Dans le milieu sont brodées en or les armes de France, il est entouré d'un cordon représentant le grand cordon de l'ordre royal du Saint-Esprit. Il est aussi orné d'emblèmes ecclésiastiques : l'Eglise et la Maison de France ne séparent plus désormais leur cause. La hampe est entièrement recouverte en émail. Ce sont, dit-on, les plus grands émaux qui aient été faits jusqu'ici.

Les principaux faits de l'histoire de France et de l'histoire de l'Eglise s'y trouvent représentés.

AVOCATS ET HUISSIERS.—Retrouver son cocher, passe encore dit Mme X.... ; mais j'espère bien qu'il n'y a pas un seul avocat dans le Paradis.

— Je vous demande pardon, madame, il y en a un, saint Yves, le patron de l'ordre. Il a réussi à se faufiler par surprise pendant que saint Pierre avait la tête tournée. Une heure après, le bruit commence à courir qu'un avocat s'est glissé dans le Paradis....

Voilà le bon Dieu qui entre dans une colère abominable, qui lave fortement la tête à saint Pierre et qui lui dit : « Chassez-moi tout de suite cet avocat. » Saint Pierre a bientôt fait de rattraper l'avocat et de lui signifier son congé. — « Un instant, répond celui-ci, il y a des règles à suivre. Je connais la procédure.... Vous n'êtes pas huissier. Les huissiers seuls peuvent signifier un congé. » — « Vous avez parfaitement raison, dit saint Pierre, je vais chercher un huissier. » Et il se met à battre le Paradis dans tous les sens. Saint Pierre n'y trouve pas un seul huissier, et voilà comment il y a un avocat dans le Paradis.

Voici une aventure dont le héros, le colonel américain O'B... vient d'arriver à Paris :

Chasseur de bison enragé, le colonel O'B... s'égarait souvent jusqu'au milieu des tribus indiennes. Il avait fait connaissance avec un jeune chef peau-rouge, qui l'avait pris en amitié.

Un jour, cependant, les deux amis eurent une querelle, et l'Indien accepta un duel suivant la méthode civilisée.

En conséquence, ils se placèrent à quinze pas l'un de l'autre, armés chacun d'un revolver à six coups. Le colonel tira le premier, et, de sa sixième balle, blessa son adversaire en pleine poitrine.

L'Indien tomba, puis se relevant péniblement et s'appuyant sur une main, il abattit d'une première balle, avec une adresse miraculeuse, un oiseau qui passait, et trouva d'une seconde le chapeau de son adversaire.

Ceci fait, il se renversa brusquement et expira en murmurant qu'il ne voulait pas tuer son ami.

Le colonel O'B... a été longtemps inconsolable.

La politesse et la courtoisie ne nuisent jamais. Dernièrement, un médecin de Bath, Angleterre, recevait une somme de \$200,000 et une très-belle maison que lui léguait une dame qu'il ne connaissait seulement que pour lui avoir offert une place dans sa voiture.

UN COMBAT AVEC UN LOUP.—Une nuit de la semaine dernière, un loup est entré dans la cour d'une maison appartenant à une femme du nom de Dunhahoe, comté de Pontiac. Tous les hommes étaient au chantier, et Mme Dunhahoe et son fils, âgé de 14 ans, entendant le bruit causé par les animaux, sortirent et aperçurent le loup. En premier lieu, ils furent effrayés et n'osèrent point partir pour aller chercher de l'aide, craignant que pendant leur absence le loup pourrait faire de grands ravages parmi les moutons et agneaux qui se trouvaient à la porte de la grange. Prenant courage, la mère et son jeune fils s'armèrent d'une fourche et d'une hache, et s'avancèrent sur l'ennemi, et après un rude combat, ils réussirent à tuer le loup. De la part d'un jeune enfant et d'une femme, c'était plus que du courage, c'était même de l'imprudence, mais enfin, qui risque rien n'a rien.—*Courrier d'Outaouais.*

Les électeurs du comté de Rimouski veulent que Sir George se présente chez eux aux prochaines élections.

M. Augustin Michaud, avocat de Rimouski, est mort après une maladie de trois jours.

RECETTES.

CRAMPES.—Appliquez sur la partie affectée une plaque de liège, de la grandeur de la main, et la crampe cessera instantanément.

INDIGESTION.—Lorsque vous sentez les symptômes d'une indigestion, s'annoncer par des rapports bien connus, prenez une forte pincée de sel de table, et après l'avoir fait fondre dans votre bouche, avalez-la.

HOQUET.—Laissez tomber une ou deux gouttes de vinaigre sur la langue en ayant soin de la tenir comme en forme de cuiller. On n'avale pas le vinaigre. Les remèdes les plus simples sont souvent les meilleurs, celui-ci est infaillible, dit-on, et surtout d'un effet immédiat.

ÉTAT DES MARCHÉS

1ER AVRIL

Marché aux animaux, hausse légère.—Marché aux grains, peu de ventes.—Marché aux volailles, hausse de 20 par cent.—Marché à foin, tranquille.—Marché au beurre, tranquille.—Marché aux œufs, hausse ferme.—Marché à Farines, tranquille.

Les annonces de naissance, mariage ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'un écu chaque.

DÉCÈS.

En cette ville, samedi, le 23 Mars, à cinq heures P. M., après une courte maladie, M. Marie, Pierre, Léonidas Labine, à l'âge de douze ans, dix mois et vingt et un jours, fils de M. Jules Labine, marchand.

L'ÉGLISE ST. LOUIS DES CANADIENS DE NASHUA, N. H.

Les Canadiens émigrés sont, depuis quelques années, remarquables par leur générosité envers les monuments de leur foi. Nos lecteurs ont déjà pu admirer, au moyen de nos gravures, la belle église des Canadiens de Putnam, Conn. Aujourd'hui c'est le plan de l'église de nos compatriotes de Nashua, N. H. que nous leur présentons. Ce bel édifice, aura 120 pieds sur sa longueur. Sa largeur intérieure sera de 60 pieds, et la hauteur des murs extérieurs sera de 28 pieds. Le soubassement sera d'une hauteur de 11½ pieds. La grande tour sera haute de 138 pieds et la tourelle de 80 pieds. Du plancher de la nef à la voûte il y aura 48 pieds. L'église pourra contenir 1,000 personnes.

Son coût approximatif sera de plus de \$30,000. M. Geo. E. Dickey, de Manchester, N. H., en est l'habile architecte.

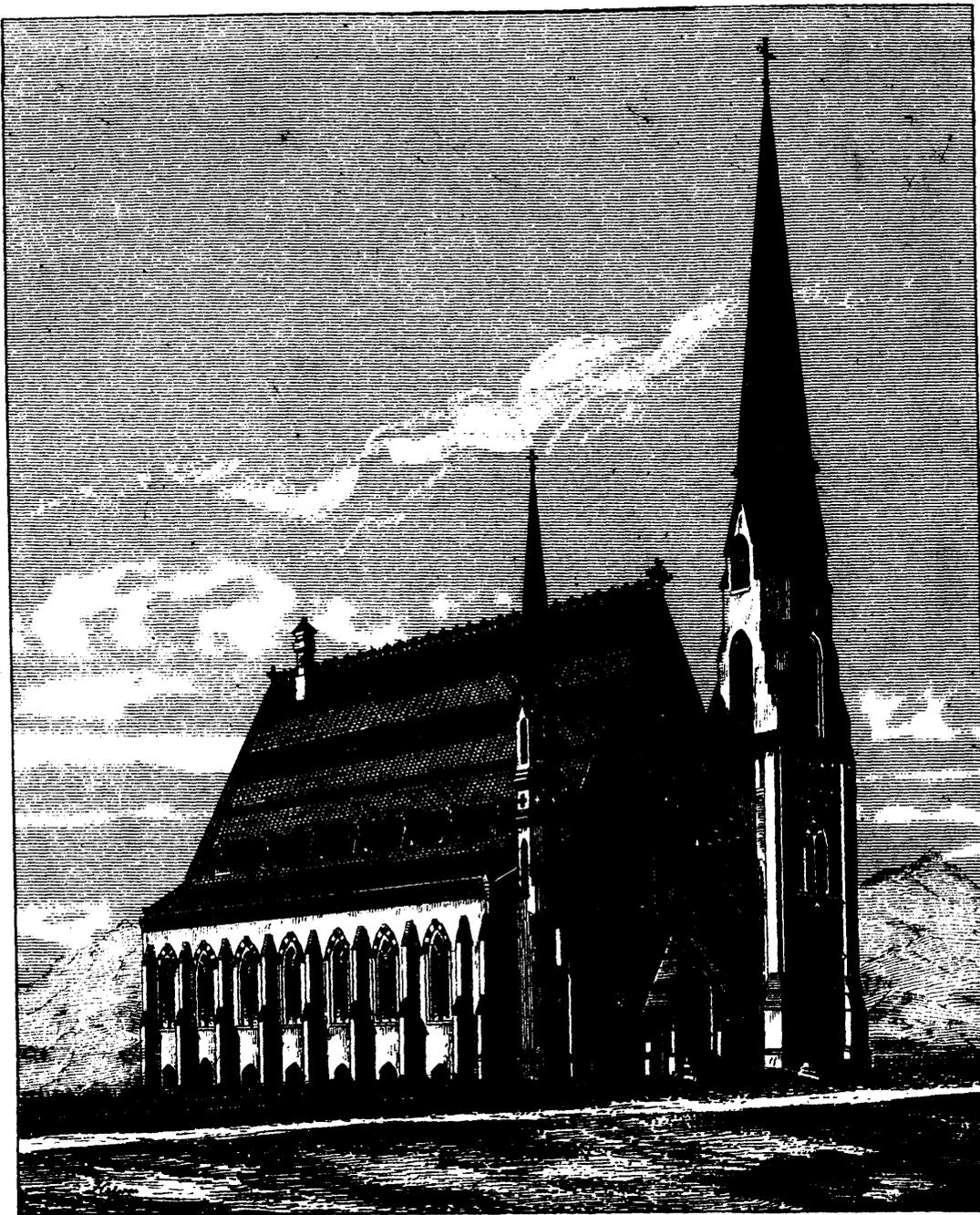
Le style est le "Gothique décoré." Les Canadiens de Nashua, N. H. sont décidés aux plus grands sacrifices pour faire réussir la belle œuvre qu'ils ont commencée. Les enfants même apportent leur abole à la caisse commune.

Le Rvd. M. F. X. Millette est à la tête de l'entreprise. Son zèle infatigable est heureusement secondé par les belles dispositions et la générosité des membres de sa congrégation. L'église sera terminée d'hui à un an. F. G.

On lit dans le *Moniteur de l'Algérie* :

Une chasse au lion mérite d'être racontée; les hasards de la lutte, le danger qui menace le chasseur, excitent toujours le plus vif intérêt.

Le 13 février, M. Hippolyte Betoulle, géomètre à Souk-Abras, est prévenu qu'une lionne légèrement blessée la veille par un Arabe, s'était réfugiée dans un fourré, près d'Ain Tamatmat, à 20 kilomètres environ de Souk Ahras.



L'ÉGLISE ST. LOUIS, DE NASHUA, N. H.

Chacun sait que la férocité du lion devient surtout redoutable lorsqu'il est blessé. Cependant M. Betoulle partit aussitôt.

Après avoir battu le pays en tous sens, il finit par découvrir la lionne blottie derrière une broussaille et prête à prendre son élan.

Le moment était solennel.

Les Arabes qui s'étaient attachés aux pas du chasseur, en un instant avaient grimpé au faite des arbres. Seul, M. Betoulle reste en présence de l'animal, avec un spahis; il allait tirer, son compagnon commit l'imprudence de lâcher ses deux coups au hasard. La lionne rugit, et s'élança. Elle tomba aux pieds de M. Betoulle et du spahis. Ils avaient eu le temps de se cacher derrière un massif.

La lionne, furieuse de voir sa proie lui échapper, s'élança de nouveau à travers les broussailles et poussa un grognement féroce.

C'est alors que M. Betoulle se précipite au devant de l'ennemi.

Au moment où la bête féroce, ramassant ses forces, s'apprête à bondir, elle tombe morte, frappée d'une balle entre les deux yeux.

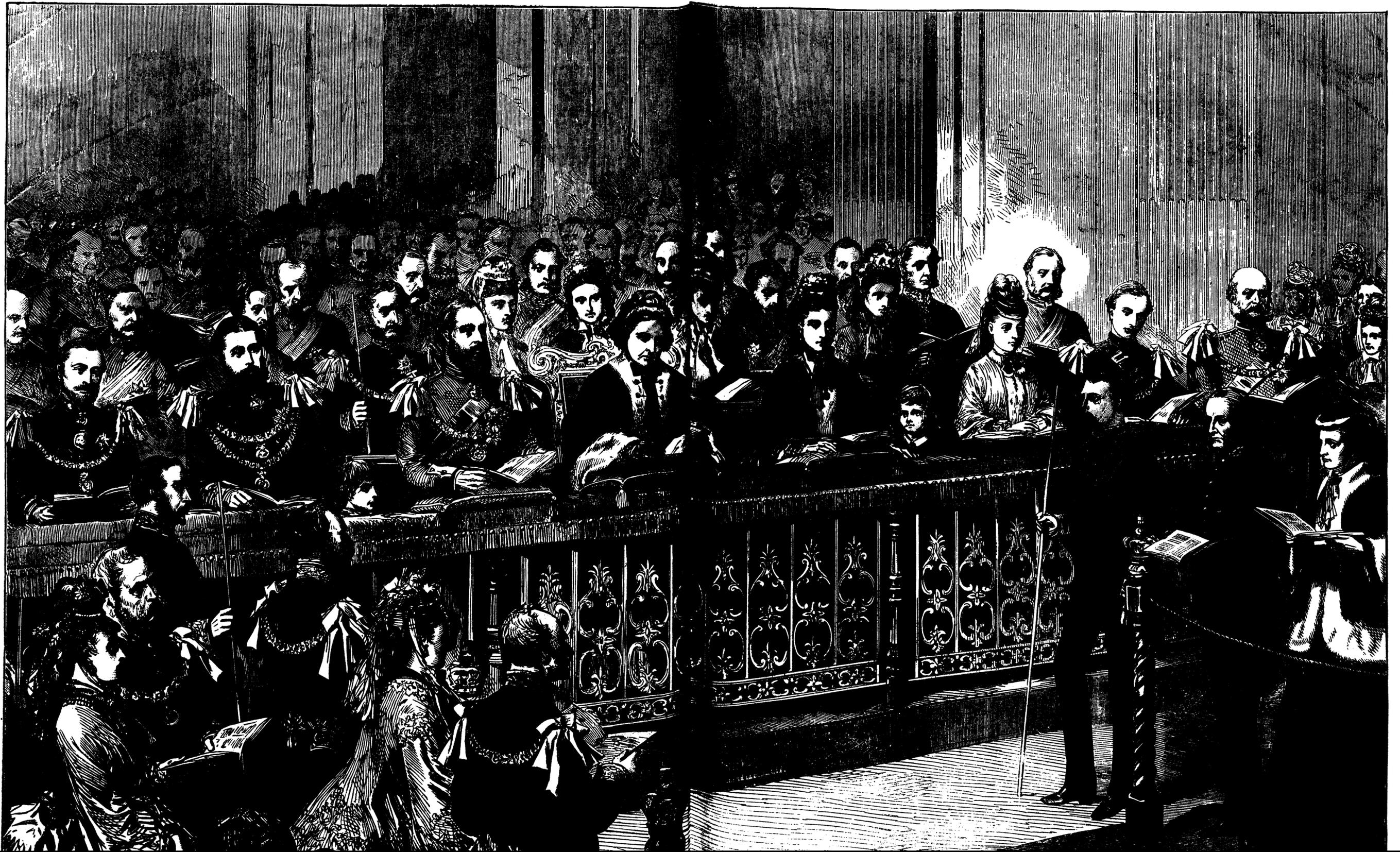
M. Betoulle n'en est pas à son coup d'essai. Il est bien connu pour chasser le lion au rugissement, sans appât ou affût: ses amis, qui sont nombreux dans la province, apprendront avec plaisir qu'il est sorti victorieux de cette nouvelle épreuve.

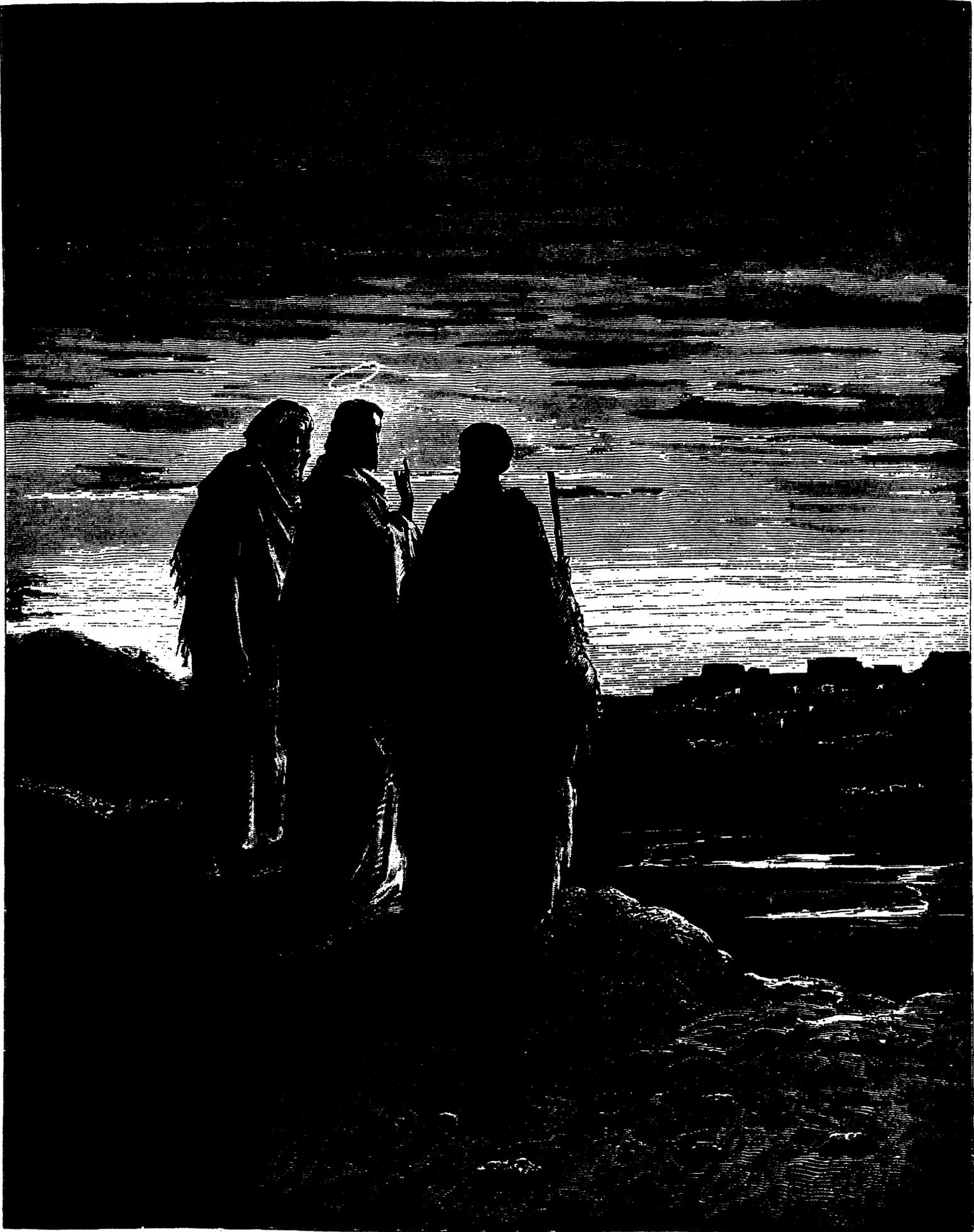
UN TESTAMENT.—Un capitaliste parisien, un excentrique s'il en fut, s'est tué l'autre jour en se jetant du quatrième étage de sa maison dans la rue. Par son testament, il laisse tous ses biens à celui qui essayera, mais sans succès, de se suicider par le même procédé.

Un homme voulant faire ensevelir sa femme cinq heures après sa mort, on lui représenta qu'elle pouvait être en léthargie, et qu'il fallait attendre. "Faites ce que j'ordonne, dit-il, elle est assez morte."



UN POW-WOW DE PEAUX-ROUGES, AU FORT GARRY, MANITOBA.





JESUS ET LES DISCIPLES D'EMMAUS.
D'APRÈS GUSTAVE DORÉ.

A CEUX QUI N'ONT PAS RECU LA PRIME.

Plusieurs de nos abonnés qui résident dans des paroisses où nous n'avons pas encore d'agent, se plaignent de n'avoir pas reçu LA PRIME, quoiqu'ils aient rempli les conditions exigées. Nous leur dirons de patienter un peu. Nous sommes occupés à établir des agences partout, et sitôt un agent nommé, nous lui envoyons un rouleau de gravures pour les abonnés de sa paroisse. Chacun reçoit la Prime en bien meilleur état de cette manière. Le délai n'est que dans l'intérêt de nos abonnés. Chacun sera servi avec le temps. Prenez patience.

A VIS.

A partir de lundi prochain, notre agent, M. Edouard Dorion, collectera dans tous les quartiers de la ville. Ceux qui tiennent à avoir notre belle prime voudront bien se rappeler que nous cesserons de la donner au 15 avril prochain.

Tous ceux de nos abonnés qui désireraient avoir les numéros 2 et 3 du vol. II de l'*Opinion Publique*, pourront les avoir en s'adressant à l'administration de notre journal.

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 4 AVRIL, 1872.

COUR CRIMINELLE.

AFFAIRE PINSONNAULT.

L'honorable juge Monk préside, l'honorable Procureur-Général représente la Couronne, et M. CHAPLEAU défend l'accusé.

On se souvient que l'automne dernier, Octave Pinsonnault, de St. Michel, fut accusé d'avoir tué, à St. Philippe, dans l'auberge de Huet, M. Paradis, de cette dernière paroisse.

Les Grands Jurés trouvèrent l'accusation de meurtre bien fondée contre le prisonnier; mais tout le monde était d'opinion que Pinsonnault ne pouvait être condamné que pour homicide ou même assaut grave.

Tous les principaux faits sont contenus dans la partie suivante de la déposition de Césaire Dupuis, femme de Huet.

Après avoir parlé de l'arrivée chez elle de Pinsonnault et avoir dit qu'il avait pris quelques verres de boisson, elle ajouta :

Le prisonnier ayant vu alors Paradis qui venait à l'auberge, lui offrit un verre. Paradis refusa d'abord, mais sur les instances du prisonnier, finit par accepter un peu de whiskey et alla s'asseoir près de la fenêtre; le prisonnier était alors debout, s'appuyant sur la bar.

Pinsonnault, adressant la parole à Paradis, lui parla d'un procès qu'autrefois ils avaient eu ensemble, et lui dit à ce sujet : "Tu m'as volé, ainsi que Barbeau." Le défunt lui répondit : "Prends garde à tes paroles, tu sais bien que je ne suis pas un voleur." Le prisonnier, s'enivrant alors par degré, s'avavança menaçant sur Paradis, mais celui-ci lui dit : "Si tu veux te quereller, je me retire." Il se dirigea vers la porte, mais comme Pinsonnault le tenait par le collet, il lui dit encore : "Laisse-moi, je ne veux pas me chicaner." Paradis saisit le prisonnier par la barbe; ils ont lutté quelques instants : elle a entendu dire à ce moment au prisonnier : "Lâche-moi Joe," et celui-ci répondit : "Je vais te lâcher, mais ne me fais pas de mal."

Paradis dit alors à Euclide Demers, petit garçon qui accompagnait Pinsonnault : "va chercher José," (le frère du prisonnier); pendant ce temps Pinsonnault était à terre.

La dépositante entra dans sa cuisine, pour dire à sa mère d'envoyer chercher du secours, en ressortit au bout de quelques secondes et vit en revenant le prisonnier debout qui frappait Paradis à la tête à coups de poing. Rentrant de nouveau dans sa cuisine, elle aperçut en revenant dans la salle le défunt affaissé sur lui-même; mais elle ne peut pas affirmer que Pinsonnault le frappait alors.

Dans son excitation, elle rentra dans sa cuisine, revint presque aussitôt et vit le prisonnier frapper à la tête le défunt qui était étendu sur le plancher de la chambre. Paradis ne poussait pas un cri.

La dépositante dit alors au prisonnier : "Laisse-le donc, mon Dieu, tu ne vois pas qu'il est mort."

Pinsonnault, s'approchant du défunt, essaya de le soulever en disant : "Lève-toi, Joe"

Sur l'observation de la dépositante, le prisonnier abandonna le cadavre et se dirigea sur le perron, et partit au bout de quelques instants en disant : "Arrangez vous avec."

Deux autres témoins ont vu le drame, la fille de Huet et un jeune homme du nom d'Euclide Demers qui était venu avec Pinsonnault. Le témoignage de la jeune fille diffère un peu de celui de la mère, et la déposition du jeune Demers s'en éloigne encore plus. D'après le dernier ce serait Paradis qui aurait commencé à parler du procès et ce serait lui qui le premier aurait mis la main sur Pinsonnault, mais la version de Madame Huet et de la jeune fille devait être la bonne.

Dans tous les cas, M. Chapleau a établi que les coups donnés par Pinsonnault n'étaient pas suffisants pour produire la mort, et il s'est appliqué à démontrer que Paradis qui avait des prédispositions à l'apoplexie est mort par accident plutôt que par les mains de Pinsonnault, et que le seul coup sérieux qui ait pu produire la mort, il l'a reçu en tombant dans une lutte dont il était, peut être, aussi responsable que Pinsonnault. Ce qui jetait de l'odieux surtout sur la conduite de l'accusé, c'est la preuve que Pinsonnault avait frappé Paradis, lorsque

celui-ci était mourant. Mais il paraît que les coups donnés alors par Pinsonnault, n'étaient pas sérieux et que ce n'étaient même que des tapes, et que, d'ailleurs, dans ce temps là, Paradis était frappé de mort. Il est assez probable que Paradis a reçu son coup de mort en tombant avec Pinsonnault la première fois que l'excitation aura alors provoqué chez lui l'apoplexie et lorsque appuyé sur le comptoir il se laissait frapper par Pinsonnault, il n'avait plus évidemment l'usage de ses sens et de ses forces.

M. CHAPLEAU.

M. Chapleau a été habile dans sa défense; il n'a rien oublié de ce qui pouvait faire impression sur les jurés, et il a su réduire la cause à sa plus simple expression. Remarquons surtout qu'il a évité l'emphase et l'exagération ordinaires en pareil cas, au risque de ne pas passer pour être aussi éloquent que de coutume aux yeux de ceux qui aiment les phrases à sensation, les efforts de sentiment et d'imagination. Il excelle à disséquer la preuve et à détruire l'effet des témoignages qui nuisent à sa cause par des remarques pleines de finesse et de subtilités. Il tue les témoins par le ridicule.

L'HON. M. OUMET.

L'hon. M. Oumet a été concis et énergique. Persuadé que le prisonnier ne pouvait pas être condamné pour meurtre, il s'est borné à démontrer que si les jurés ne pouvaient pas rapporter un verdict d'homicide involontaire, ils devaient au moins le trouver coupable d'assaut. Il a su tirer parti surtout des paroles malheureuses du prisonnier, lorsqu'il a dit à la femme Huet en regardant le cadavre de Paradis : arrangez-vous avec.

M. Oumet représente la Couronne avec beaucoup de dignité; son langage est élevé et mesuré; ses réparties sont généralement bonnes et convenables. Il aurait pu développer certains points plus considérablement, mais il n'a pas cherché l'effet et a voulu, avant tout, être juste et hâter le dénouement de la cause.

LE JUGE MONK.

L'hon. juge Monk a parlé avec le tact, la lucidité et le bon sens qui le caractérisent. Il est curieux de voir comme la pensée se meut à l'aise chez lui, aussi l'espace est grand et la place est aussi belle qu'élevée.

On dit quelquefois, ou au moins on disait autrefois "sobre comme un juge." Si tous les juges lui ressemblaient, on pourrait toujours dire "beau comme un juge."

Si j'avais à faire le portrait du juge Monk, je dirais qu'à un caractère plein de bienveillance il joint des talents sérieux, un jugement remarquable et un esprit brillant, qui raisonne tout, se complait dans les grandes questions comme dans la fine plaisanterie, recherche naturellement le beau et le plaisant et semble dédaigner, trop peut être, les choses ordinaires de la vie.

Un certain air d'ennui, de distraction et de nonchalance aimable semble autoriser cette dernière opinion. On dirait quelquefois qu'il a de la misère à prendre au sérieux ce qui se passe autour de lui; les plaideurs et les avocats, gens fort susceptibles, croyaient, autrefois surtout, que leurs affaires en souffraient. Il ne faut pas oublier que certains hommes comprennent si vite et voient si clair, que beaucoup de travail leur est moins nécessaire qu'à d'autres; mais ce n'est pas le temps de faire un pareil portrait, revenons à la cause.

L'hon. juge cherche à démontrer que d'après la preuve des médecins et des autres témoins on ne pouvait dire que le défunt était mort des suites des coups que Pinsonnault avait pu lui donner, mais que Pinsonnault, ayant provoqué cette malheureuse querelle dont les conséquences ont été si funestes, il devait être condamné au moins pour assaut.

Après la charge du juge, tout le monde s'attendait à un verdict pour assaut, et plusieurs des jurés ont dû être de cette opinion, car ils ont délibéré pendant plus d'une heure. Mais à six heures et demie ils entrèrent dans la Cour et rendirent un verdict d'acquiescement complet.

M. Chapleau avait eu soin de faire remarquer aux jurés que d'après la loi, loi absurde qui se trouve dans nos statuts, par une erreur du législateur, un individu trouvé coupable d'assaut pouvait être condamné à cinq ans de pénitencier. Nous ne serions pas surpris que cela eut empêché les jurés de rapporter un verdict de "coupable pour assaut." Dans tous les cas c'est un beau succès de plus pour M. Chapleau.

UN INCIDENT.

Terminons par un incident qui s'est produit dans cette cause.

Un témoin de la Couronne, Frédéric Robert avait manqué à l'appel. Robert!... Robert!... avaient crié tour à tour tous les employés de la Cour. Pas de Robert, il aurait fallu la voix d'Eléonore pour le faire venir; et encore c'est douteux, car Robert était, ce jour là, plus sensible aux charmes de Bacchus qu'à ceux de Vénus.

Un warrant pour mépris de Cour est émané contre Robert. Le malheureux est amené devant le juge.

—Eh! bien, Robert, lui dit le juge, d'une voix grave et solennelle, vous aviez été assigné comme témoin en cette cause; vous avez manqué à l'appel de votre nom et un warrant a été émané contre vous; qu'avez-vous à dire pour votre justification?

Robert confus :—Pas grand chose, Monsieur.

Le juge :—Vous n'avez aucune raison à donner, c'est malheureux pour vous.

On pousse Robert, on lui dit de dire quelque chose, n'importe quoi, qu'il était par exemple indisposé.

L'Hon. M. Oumet intervenant :—Robert dit, votre Honneur, qu'il était indisposé.

Le juge fronçant les sourcils et feignant d'être irrité :—Indisposé!... indisposé!... well... c'est équivoque cela, Robert,... il y a bien des sortes d'indispositions... est-ce que vous n'avez pas de meilleures raisons à donner.

Plusieurs voix :—Imbécile, dites donc que vous étiez malade,... parlez donc, avez-vous envie d'aller en prison?

Robert croit qu'on lui tend un piège, il reste coi.

L'hon. M. Oumet :—Il dit votre Honneur, qu'il était malade.

Le juge :—Ah! En sorte que, Robert, vous déclarez devant la Cour que vous étiez malade... well... well... go on M. Chapleau.

Robert s'en va, les mains dans les poches, bien content d'en avoir été quitte pour la peur.

Un autre incident :

Un témoin arrive, un vieillard, pas joli, mais l'air pas bête.

M. Chapleau lui pose une question, la retire aussitôt et dit au bonhomme :—Vous pouvez vous en aller, père, je n'ai plus rien à vous demander.

—C'est aussi bon, reprend le bonhomme avec un sourire malin, je n'avais plus rien à dire. Il part en riant et tout le monde rit.

L. O. DAVID.

Ce que nous donnions comme une rumeur dans l'un de nos derniers numéros va devenir une réalité, si l'on en croit une dépêche d'Angleterre, qui annonce que, l'été prochain, Lord Lisgar laissera le Canada et sera remplacé par un gouverneur choisi par nous. Ce sera un acte non équivoque de la volonté du gouvernement anglais que nous devenions indépendants. Cela ne nous surprend pas.

DES RUMEURS.

On dit que M. Nathan, un des colomains, proposera l'adresse.

On dit aussi que Sir John A. Macdonald sera fait juge-en-chef de la Puissance, et les Hons. MM. Campbell et Gray, juges de la Cour Suprême, à l'issue de la session. D'autres prétendent qu'il remplacera Lord Lisgar comme gouverneur de la Confédération.

Enfin, on dit que le Dr. Schultz demandera à la Chambre le rappel du Lieut.-Gouv. Archibald,

M. le Dr. J. P. Pelletier, de Matane, doit se porter candidat dans le comté de Rimouski. M. Pelletier est du *Parti National*.

REVUE ÉTRANGÈRE.

Peu de nouvelles.

LA LIBÉRATION PROCHAINE.

FRANCE.—Le *Constitutionnel* affirme de nouveau que des négociations sont pendantes entre la France et l'Allemagne en vue de la prompt évacuation du territoire français par les troupes allemandes, et que le gouvernement de l'empereur Guillaume souscrirait volontiers à un arrangement qui pût produire ce résultat. "Le gouvernement allemand, dit le *Constitutionnel*, consentira à ordonner l'évacuation de la portion de la France encore occupée par ses troupes contre le paiement immédiat de 500,000,000 de francs de l'indemnité de guerre, les deux milliards et demi de surplus étant payés par comptes annuels."

Une dépêche spéciale enregistrée par le *Standard* de Londres dit que si les négociations pour le retrait des troupes allemandes du territoire français aboutissent, l'Assemblée nationale sera dissoute.

MEXIQUE.

Les troupes du gouvernement ont attaqué les insurgés dans l'État de Tabasco et les ont défaits après un combat de 6 heures. La révolution est anéantie dans cet état, tous ses chefs ayant pris la fuite.

On dit que Porfirio Diaz est parti pour New-York et que les autres principaux généraux de l'insurrection ont gagné le nord du Mexique puis la Nouvelle-Orléans.

M. Provancher était à Montréal il y a quelques jours. Son apparence est une bonne note pour la salubrité de la Rivière-Rouge et un encouragement pour l'émigration dans ce domaine lointain de la Confédération. On dit que les eaux de la Rivière-Rouge semblables à celles du Léthé font oublier les choses du passé et les lieux qu'on a laissés. M. Provancher n'a pas dû boire de cette eau, car il aime joliment encore son pays natal.

Depuis le départ de M. Provancher, la petite colonie de Manitoba a chanté plus d'une fois :

La gaieté est disparue,
A ce qu'on dit de cette terre.

Le *Canadien* rapporte un trait qui prouve qu'à Manitoba comme en Canada, notre ami trouvait moyen d'exercer sa verve.

Provancher a, paraît-il, trouvé à Manitoba un barbier fantasque et romanesque.

—Qu'avez-vous donc ce matin, Auguste, lui demandait-il, il y a trois semaines, vous semblez tout mélancolique.

—Monsieur, je viens de lire une chose épouvantable.

—Et laquelle donc?

—Monsieur, le monde va finir dans les premiers jours de l'année prochaine.

—Bah!

—Oui, monsieur, les bêtes mourront le 2 janvier, et les hommes le 4.

—Ah! mon Dieu! qui est-ce qui me fera la barbe le 3!

A LA BRUNANTE.

CONTES ET RÉCITS

PAR FAUCHER DE SAINT-MAURICE.

L'AMIRAL DU BROUILLARD.

(Suite.)

III.

LA MAIN DE GLOIRE.

Deux mois plus tard, je lisais dans le *Journal de Québec* :

ARRIVAGE : Ce matin, le brigantin la *Brunette*, est arrivé au quai de la rue St. Paul, avec un chargement de harengs du Labrador. Ils seront vendus à l'enchère mercredi prochain : avis aux ménagères et surtout aux marchands de la campagne.

Le jour désigné, j'étais perdu au milieu de la foule des badauds qui encombraient le quai Renaud. Je me laissais aller aux profondes pensées qu'inspire toujours un hareng saure lorsqu'il change de propriétaire, et j'étais perdu au milieu des émotions de la vente, lorsque je sentis une rude main s'appuyer sur mon épaule. C'était maître Jacques que j'avais connu à Natasquan.

En vrai marin qu'il était, il me donna une poignée à me broyer les os, puis faisant un signe tout particulier qui consistait à lever le coude et à cligner de l'œil, il me dit en sourdine :

— Je suis content de vous rencontrer ; descendons ensemble à la goëlette qui est amarée là, au bout du quai : nous prendrons une lame et vous me donnerez un renseignement.

Rendu là, il me demanda gravement mon billet de journaliste : le surlendemain, on devait exécuter un malheureux meurtrier, et il tenait à causer avec lui, avant l'heure fatale. J'essayai de le dissuader de son projet, mais il se prit alors à me raconter l'histoire du trésor de l'Anglais, puis tirant de son coffre un petit livre tout crasseux, il tourna rapidement quelques feuillets jaunés, et me lut ce qu'Albert le Grand dit de la main de gloire :

— On prend la main coupée d'un pendu qu'il faut lui avoir achetée avant la mort : on la plonge, en ayant soin de la tenir fermée, dans un vase de cuivre contenant du zinc et du salpêtre, avec de la graisse de *spondillis*. On expose le vase à un feu clair de fougère et de verveine ; de sorte que la main s'y trouve, au bout d'un quart d'heure, parfaitement desséchée et propre à se conserver longtemps. Puis ayant composé une chandelle avec de la graisse de veau marin et du sésame de Laponie, on se sert de la main comme d'un martinet pour y tenir cette chandelle allumée ; et par tous les lieux où l'on va, la portant devant soi, les barres tombent, les serrures s'ouvrent et toutes les personnes que l'on rencontre demeurent immobiles.

— Je vous en prie, M. Henri, donnez-moi votre passe, que je voie ce malheureux, et puisse faire des affaires avec lui. Vous savez ce qu'Albert le Grand en dit, et vous ne serez pas assez cruel pour entraver mon moyen de faire fortune.

Je dus céder aux supplications de Jacques, il eut mon billet d'entrée, et à mon grand étonnement, j'appris plus tard que le pendu lui avait cédé la propriété de son bras droit, moyennant finance.

Il y eut léger scandale à la salle d'anatomie, mais les étudiants en droit prirent fait et cause pour le supplicé, et crièrent sur tous les toits que chacun a le privilège de disposer à son gré de tout ce qui lui appartient.

Pendant deux ans, je fus sans nouvelles de maître Jacques, et déjà j'avais oublié les étranges confidences qu'il m'avait faites à bord de la *Brunette*, lorsqu'un charmant conteur, l'abbé Ferland, me remit toute vivace la mystérieuse histoire de l'Île-aux-Œufs.

— Parfois, dit-il, le pêcheur qui s'est arrêté près du naufrage anglais assiste à des scènes merveilleuses ; une étrange vision se déroule sous ses yeux. Les eaux sont unies comme une glace, et le temps parfaitement calme.

Tout-à-coup, la mer se soulève et s'agite au large ; les vagues se dressent comme des collines, se poursuivent, se brisent les unes contre les autres. Soudain, au-dessus de ces masses tourmentées, apparaît un léger vaisseau, portant toutes ses voiles dehors et luttant contre la rage des ondes bouillonnantes. Aussi rapide que l'hirondelle de mer, comme elle, il touche à peine les eaux. Sur la dunette, sur le gaillard, dans les haubans, partout, se dessinent des figures humaines, dont le costume antique et militaire convient à des soldats d'un autre siècle.

Le pied posé sur le beaupré, et prêt à s'élaner vers le rivage, un homme qui porte les insignes d'un officier supérieur, se tient dans l'attitude du commandement. De la main droite, il désigne au pilote le sombre cap qui grandit devant eux ; sur son bras gauche s'appuie, une femme drapée de longs voiles blancs.

— Le ciel est noir, le vent siffle dans les cordages, la mer gronde, le vaisseau vole comme un trait ; encore quelques secondes et il va se briser contre les rochers. Derrière lui, une vague, une vague aux larges flancs se lève, s'arrondit et le porte vers le cap Désespoir !

Des cris déchirants au milieu desquels on distingue une voix de femme retentissent et se mêlent aux bruits de la tempête et aux éclats du tonnerre.

— La vision s'est évanouie, le silence de la mort s'est étendu sur ces eaux ; le vaisseau, le pilote, l'équipage épouvanté, les soldats, l'homme au geste altier, la femme aux longs voiles blancs ont disparu ; le soleil brille sur une mer calme et étincillante ; les flots viennent mollement caresser le pied du cap Désespoir. Le pêcheur est resté seul à côté des varangues vermoulues du naufrage anglais.

Cette émouvante légende, était publiée au rez-de-chaussée du *Journal*. Plus loin, en remontant à la colonne des affaires, on lisait :

VENTE PAR LE SHERIF.—Joseph Bonneau, père, vs Jacques Gabriel, marchand, capitaine caboteur.

Une goëlette, avec voiles, ancres, cambuse, cordages et gréments, telle qu'elle est ancrée au quai des Indes, pour être vendue au dit quai des Indes, le 1er jour d'Octobre prochain, à 11 heures de l'avant midi.

Albert le Grand avait eu raison : la main de gloire ne connaissait pas d'obstacle. Elle venait de renverser toute l'honnête aisance d'un homme intelligent mais dévoyé, et elle avait laissé planer sur le cerveau du pauvre Jacques une parcelle de ces brumes que hante avec tant de complaisance le terrible amiral du brouillard.

FAUCHER DE SAINT-MAURICE.

MADELEINE BOUVART.

Immobiles et froids dans la fosse profonde,
Vous ne demandez pas si les échos du monde
Sont tristes ou joyeux ;
Car vous n'entendez plus les vains discours des
hommes
Qui flétrissent le cœur et font ce que nous sommes,
Méchants et malheureux.

OCTAVE CRÉMAZIE.—Les morts.

I.

HONNIE !

Elle s'appelait Madeleine, et probablement que ce nom lui avait porté malchance, car, en ville, tous les commérages disponibles étaient entassés sur sa jolie personne.

Était-ce calomnie ou médisance ? Je n'en sais rien, et il serait difficile de remonter jusqu'à la vérité, puisque pour cela il faudrait se frayer un chemin et condoyer les quatre-vingt-seize années qui me séparent maintenant du minois chiffonné de Madeleine Bouvart.

Ce qu'il y a de positif, c'est qu'en 1775 elle avait vingt-sept ans, l'œil plein de mignardises, la taille svelte, le pied busqué, les dents fraîches, le rire agaçant, la main fine, la langue déliée et la plaisanterie gauloise.

Combien de femmes n'ont-elles pas été compromises par une seule de ces mignonnes choses ?

Sans doute c'était ce que devait se murmurer deux bourgeois qui, en ce moment, s'attardaient, bon gré malgré, sur le chemin Saint-Louis. La neige était molle et épaisse, et ils allaient, retirant péniblement leurs pieds de la masse blanche, pour les y enfoncer de nouveau à la manière des oiseaux pris à la pipée. La mauvaise humeur, la crainte et l'apoplexie pesaient sur leurs honnêtes figures, mais tout cela fit place au dédain et à l'ironie, lorsque sous leurs nez bourgeonnés, passa, tiré par un pur-sang anglais, le joli traineau de la semillante Madeleine Bouvart.

Vers cette époque, le chemin du Cap Rouge était déjà le rendez-vous aristocratique des belles et des mignons du temps.

Madeline n'était pas la dernière renquette à cette course au clocher, où qui le voulait, et surtout qui le pouvait, venait étaler l'élégance de ses fourrures et la fraîcheur de ses équipages, sous les yeux des éternels badauds de sa ville natale.

Chaque jour, à heures fixes, on voyait ainsi passer le gracieux *sleigh* de Madeleine, glissant sans bruit sur la neige soyeuse et ne laissant derrière lui que les deux minces filets tracés par ses légers patins, et se faisant précéder par le son argenté des petites clochettes qu'agitait fièrement son magnifique coursier.

Alors les envieux disaient :

— Est-elle heureuse cette petite Bouvart !

Les compatissants murmuraient :

— Quel malheur n'a-t-elle pas eu de perdre son père ! un si honnête homme !

Madeline n'en tenait pas moins fièrement ses rênes.

Son traineau filait, puis disparaissait au loin sur la route blanchie, et autant en emportait le vent.

Ce jour-là, elle allait encore plus grand train que d'habitude.

La tête penchée en avant, le corps gracieusement incliné sur la chaude fourrure d'ours noir qui empêchait le froid de décembre d'arriver jusqu'aux petits pieds de Madeleine, elle laissait toute liberté d'allure à son cheval.

Il fallait que le diable fût à ses trousses, car autrement mademoiselle Bouvart n'aurait certes pas oublié de servir une verte semonce à son cocher John qui, l'œil au guet, l'oreille tendue, oubliait irrévérencieusement, depuis un quart de lieue, de se croiser les bras, comme cela se pratique d'ordinaire chez les porteurs de livrée, dans les bonnes maisons.

C'est que, voyez-vous, l'ennemi était signalé aux approches du bois Gomin, et le général Montgomery arrivait tambours battants, précédé de la terrifiante nouvelle qu'il n'avait fait qu'une seule bouchée du Fort Saint-Jean, et des villes de Montréal, de Sorel et des Trois-Rivières.

On avait bravé Arnold, mais devant le terrible général, tout le monde sentait la panique l'envahir.

Au loin, dans la campagne, tant que l'œil pouvait aller, il n'entrevoit que bourgeois importants et gourmés, renfoncés dans leurs petites carioles, et devant sur un ton bourru de la perspective d'être privés, pour quelque temps, de leur promenade favorite ; paysans, tiraient péniblement derrière eux leurs traînes surchargées d'effets, de linges et de pauvres meubles, presque tous les souvenirs de famille ; élégants oublieux, pour ce jour-là, de la pose et de leur coupe d'habits ; officiers et soldats se repliant des avant-postes.

Tous ces gens criaient, juraient, se bousculaient, et semaient devant eux la consternation et l'effroi.

Seul, le cheval de Madeleine, habilement manœuvré, passait au milieu de ce tohu-bohu sans rien heurter, et s'avançait grand train vers la porte Saint-Louis.

Déjà il s'était engagé dans le labyrinthe fortifié qui, hier encore, en défendait les approches, lorsque tout-à-coup il fallut s'arrêter.

La foule était devenue si compacte qu'il n'y avait plus possibilité d'avancer, et les nazcaux fumants, le jarret finement cambré, le coursier de Madeleine se mit à faire queue au milieu de cette mer humaine qui montait toujours autour de lui.

Sous l'arche grisâtre et massive de la porte Saint-Louis, deux compagnies de grenadiers anglais faisaient haie, l'arme au bras.

Entre leurs files silencieuses passaient, une par une, toutes les personnes qui, sous les yeux de l'officier commandant, donnaient preuve qu'elles étaient munies de provisions pour huit mois et promettaient de faire le service de la place. (1)

L'interrogatoire n'était pas long, mais il faisait froid, et, tout en battant de la semelle, de groupe en groupe on se décochait des interpellations.

— Ah ! dites-donc, là-bas, maître Chabot, est-ce vrai que le gouverneur Carleton a failli se faire pincer, à la Pointe-aux-Trembles, par M. M. les Bostonnais ?

— Comment, si c'est vrai, père Lépine ! mais il sortait tout juste par un bout du village tandis que Montgomery entrerait par l'autre. Le gouverneur fliait roide, paraît-il, soit dit sans aucune responsabilité de ma part, car c'est le petit Blanchet qui nous a rapporté ça.

— Ah ! tout de même, il devait avoir de fibres jambes, notre Anglais, observa le gros Dionne, car on nous assure qu'il faut aller dru pour ne pas tomber entre les longues pattes de ces *Congréganistes*. (2)

— Nous verrons bien si la chance le suivra toujours, notre gouverneur, car dans huit mois tout sera fini, si l'on en croit l'ordonnance qui nous prescrit de faire des provisions pour ce temps de vacances. Dans huit mois nous saurons donc qui aura gagné.

— Oui, je l'espère, monsieur Landry ; quant à moi, je suis en règle de ce côté. Je les mangerai tranquillement, mes vivres, car je crois qu'il vaut mieux ne pas se mêler de ces quatre sous là et laisser ces gens se débrouiller entre eux ; que les Anglais se grugent entre Anglais, c'est leur affaire, et depuis que j'ai laissé ma jambe au moulin Dumont (3), si d'un côté je ne souffre plus qu'on me marche sur le pied, de l'autre je n'écrase plus les orteils de personne.

Et pendant que ces conversations couraient au milieu des francs rires de la foule, elle s'écoulait lentement, goutte à goutte, sous les yeux scrutateurs du capitaine anglais.

Déjà, le tour de Madeleine Bouvart était venu, et même elle avait penché, hors de son traineau, sa petite tête d'hirondelle, pour mieux mignarder une jolie parole à l'oreille de l'officier, lorsque celui-ci lui dit brusquement :

— Mademoiselle, j'ai ordre de ne pas vous laisser entrer en ville.

— Moi, capitaine, fit-elle d'un air étonné, mais M. le gouverneur craindrait-il plus mes yeux que les balles d'Arnold ?

— Je ne saurais vous dire, mademoiselle, ce que M. le gouverneur craint le plus, mais ce que je puis vous exprimer, c'est l'immense regret que va me laisser l'exécution d'une consigne formelle.

La voici :

Il sortit de la doublure de sa tunique un papier scellé aux armes de Sir Guy Carleton, et le lut lentement, en pesant sur chaque mot :

« Le gouverneur, désirant se mettre à l'abri de la trahison, et se débarrasser des bouches inutiles, défend, jusqu'à nouvel ordre, l'entrée de la ville aux personnes suivantes : »

Et l'officier, plaçant son doigt sur une des lignes de la nomenclature, s'inclina légèrement en disant :

— Eh bien ! mademoiselle ?

Madeline ne répondit pas :

Une lame brilla et descendit lentement le long de ses joues rougies, ce qui ne lui était pas arrivé depuis longtemps, et faisant effort pour contenir sa honte, elle dit tout simplement :

(1) Proclamation du Gouverneur, en date du 22 novembre 1795.

(2) La verve gauloise des Canadiens-Français avait donné ce nom aux partisans du *Congrès*.

(3) Le moulin Dumont se trouvait situé tout près de la propriété de M. Chouinard, sur le chemin Ste. Foye, sur le petit ruisseau qui coule à gauche du monument des braves.

Il fut pris et brisé pendant la dernière bataille des Plaines d'Abraham.

— John, tournez le cheval vers le Cap-Rouge.

Le cocher fit ce que Madeleine commanda, puis lui remettant les rênes en main, il s'inclina en essayant un de ses sourires les plus gracieux :

— Mademoiselle, lui dit-il, on est mieux en dedans, qu'en dehors des murs, par un temps pareil, et comme je ne suis pas compris dans la liste de son Excellence, j'en profite pour rentrer en ville.

Madeline resta impassible sous le coup de ce nouvel affront ; d'une main ferme elle fouetta vigoureusement son cheval et bientôt, femme et coursier se perdirent sous la nuit qui s'allongeait noire et pleine d'alerte, sur la campagne canadienne.

En arrière, fier et superbe se dressait le vieux Québec, encore une fois resté seul face à face avec l'ennemi de la patrie.

En avant courait la ceinture des bivouacs de Montgomery et d'Arnold.

Tout était morne et grave entre ces deux lignes de feu, où, côte à côte, sommeillaient paisiblement sous la neige, les grenadiers du Béarn et les montagnards Écossais.

Bientôt un qui-vive sonore retentit au milieu de ce calme sinistre, puis tout rentra dans le terrible silence.

C'était la femme honnie qui arrivait au camp Américain, et Madeleine Bouvart venait de passer à l'ennemi !

A Continuer.

UNE CHANSON NOUVELLE.

Elle nous vient de M. B. de St. Aubin et elle a déjà obtenu un grand succès à Ottawa. C'est une parodie brillante des grands airs d'opéra.

UNE SCÈNE D'OPÉRA.

Refrain :

Ma foi, vive la musique
Et les grands airs d'opéra !
Ah ! vraiment, c'est magnifique !
Et chacun répétera :
« Qu'on s'amuse à l'opéra ! »

1ER COUPLET.

Un orphelin, « qu'avait ni père ni mère, »
Dans cette pièce est un beau grand garçon,
Qui s'est épris d'une beauté sévère
Et qui lui fait l'amour à sa façon.

Parlé : — Ah ! mais c'est qu'il lui raconte ça avec de si beaux gros soupirs : « Ah ! ah ! ah !... je t'aime !... je t'aimerai toujours !... ou bien il lui roucoule des roulades : « Ah ! ah ! ah !... je t'aimerai toujours. » Mais la fillette a un papa qu'entend pas ça !... C'est un grand monsieur noir, avec des cheveux noirs, des yeux noirs, une barbe noire, un grand habit noir, et l'âme ben noire, comme vous allez voir, et qui se promène, de long en large, sur le théâtre, en chantant une roulade : « Ah... Ah !... ah ! » Puis, regardant effrontément le public, il lui dit : « Ça finira mal, ça finira mal !... mal !... mal ! ! ! »

Refrain : — Ma foi, vive la musique, etc.

2ÈME COUPLET.

Nos amoureux vont bientôt se comprendre,
La demoiselle aimera l'orphelin ;
Puis, à son père elle veut faire entendre
Qu'elle a promis et son cœur et sa main !

Parlé : — Ah ! mais c'est qu'elle lui raconte ça avec de si beaux gros soupirs : « Mon père, mon père, ... je t'aime, je t'aimerai toujours ! » Et puis, la voilà qui commence, aussi elle, à roucouler des roulades : « Ah ! ah !... ah ! je t'aimerai toujours ! » Mais le papa, qu'entend pas ça, et qu'est un grand scélérat, (comme j'aurai l'honneur de vous le dire dans un instant,) continue à se promener de long en large, sur le théâtre, en chantant sa roulade : « Ah !... ah ! » Puis regardant effrontément le public, il lui dit : « Ça finira mal, ça finira mal !... mal !... mal ! ! ! »

Refrain : — Ma foi, vive la musique, etc.

3ÈME COUPLET.

Nos amoureux, (ils sont partout de même,)
Se sont donné de petits rendez-vous,
Et, tour à tour, ils soupirent : « Je t'aime,
« Aimer, aimer, est-il rien d'aussi doux ! »

Parlé : — Ah ! mais c'est qu'ils se racontent ça avec de si beaux gros soupirs : « Je t'aime ! » (Imitant la voix de femme) : « Tu m'aimes !... C'est-à-ben vrai ? » — « Nous nous aimons !... » — « Ils s'aiment !... » — « Nous nous aimerons toujours ! » — Et puis, les voilà qui se mettent, tous les deux, à roucouler des roulades : « Ah !... ah !... ah !... nous nous aimerons toujours ! » Mais le papa qu'est ben « tanné » de tout ça, et qu'est un grand scélérat, (comme j'ai eu l'honneur de vous le dire, il y a un instant,) leur tire, de quelque part derrière le théâtre, deux coups de pistolet !... La d'moiselle tombe à droite, l'amoureux tombe à gauche, et en attendant que le rideau tombe aussi, le vilain papa noir continue à se promener, de long en large, sur le théâtre, en chantant sa roulade : « Ah !... ah ! » Puis, jetant sur le public un regard féroce, il lui répète : « J'vous avais ben dit qu'ça finirait mal !... mal !... mal ! ! ! »

Ma foi, vive la musique
Et les grands airs d'opéra !
Ah ! vraiment, c'est magnifique !
Et chacun répétera :
« Qu'on s'amuse à l'opéra ! »

M. B. DE ST. AUBIN.

FERD. GAGNON,

Rédacteur, et Gérant pour les Etats de la Nouvelle-Angleterre (Vermont, Maine, New-Hampshire, Massachusetts, Connecticut et Rhode-Island) et l'Etat de New-York.

WORCESTER, MASS. JEUDI, 4 AVRIL, 1872.

EMIGRATION ET REPATRIEMENT.

M. J. A. Mousseau, écrivain, il y a quelques jours, que s'il fallait compter le nombre des enfants canadiens nés à l'étranger, nous n'en déplorerions que plus vivement le courant de l'émigration. Ces paroles sont hélas ! trop vraies.

A Woonsocket, R. I. sur trente enfants nés pendant le mois de février dernier, treize sont canadiens. A Worcester plus de 150 enfants canadiens sont nés en 1871.

Souvent nous rencontrons de braves et intelligents Canadiens pouvant à peine parler l'idiôme de leur père, tout en se faisant gloire de leur nationalité.

Nés et élevés aux Etats-Unis, ils croient faire acte de justice en méprisant le Canada au bénéfice de leur pays natal.

Depuis dix ans, les Canadiens émigrés prennent plus de soins de l'éducation de leurs enfants ; les exemples que je viens de citer sont plus rares ; mais, malgré tous les soins possibles, la sève nationale manque toujours plus ou moins à ces tiges implantées sur le sol étranger.

Voici une triste émigration qui commence. La classe d'émigrants qui nous arrive en ce moment, ne saurait faire connaître notre pays sous un jour favorable.

Je veux parler de l'émigration des briquetiers. Ils nous arrivent et s'en vont avec les hirondelles.

C'est aux travaux les plus durs, les plus pénibles et les moins rémunérés, (en proportion de l'ouvrage de chaque jour et des difficultés à surmonter) qu'ils accourent de nos belles paroisses. Ils viennent ici gagner péniblement sous les rayons ardents du soleil et à la leur blafarde des fournaux de briques, l'argent qu'ils dépensent chaque hiver en Canada. A l'automne, la figure hâlée, les membres engourdis par la fatigue, ils retournent dans nos campagnes, dépenser en plaisirs de tous genres, la petite somme d'argent péniblement gagnée.

Hâtons-nous de dire qu'il y a de nombreuses exceptions ; plusieurs ne viennent faire de la brique que pour dégrèver leur propriétés et ne perdent rien de leur foi et de leurs mœurs.

Ces briquetiers sont : pour la plupart, tous gens respectables, fils d'honnêtes cultivateurs. Ils arrivent dans les *brigades*, (c'est ainsi qu'ils appellent les lieux où ils travaillent,) avec une foi saine et des mœurs ; mais bien souvent ils retournent gangrenés.

En contact journalier avec des individus de toute croyance, et de toutes mœurs, ils contractent de malheureuses habitudes de débauche et d'ivrognerie. Un grand nombre résistent au courant des fausses idées, mais beaucoup y succombent. Si le bon grain est abondant, l'ivraie existe aussi parmi nos briquetiers canadiens. Et malheureusement une seule tige de cette ivraie suffit pour faire des ravages dans le bon grain de nos campagnes.

Le courant de l'émigration, et les fausses idées qu'on professe chez nos cultivateurs sur les avantages de cette émigration, sont dus en bonne partie, au repatriement systématique des briquetiers canadiens. Les dépenses extravagantes qu'ils font pendant le *caraval* ; leur air dégagé, leurs habits *flambant neufs* ; donnent à croire qu'ils ont amassé l'argent en abondance.

Ils ont bien garde dire le genre de leur occupation, ou s'ils le font connaître, ils cherchent à en dissimuler les peines et l'apprêt.

Les fils de nos cultivateurs se montent la tête et le printemps suivant, de paisibles laboureurs, ils se font briquetiers.

Ce métier est honorable, le travail est toujours noble sous quelque forme qu'il se pratique ; mais il faut bien avouer que c'est un pénible métier où l'on use ses forces plus rapidement que dans tout autre. Sans compter que les Américains qui emploient nos compatriotes à ces travaux les frustreront bien souvent de leur gain péniblement gagné. Qu'on vienne ici faire de la brique, c'est bien, mais qu'on ne débauche donc point nos cultivateurs à *courir les brigades*. Un autre conseil : J'ai lu, il y a quelques temps, que M. Esinhart, le député de Laprairie, devait établir une manufacture de briques ; si tel est le cas, que les briquetiers qui ont l'habitude d'accourir chaque printemps aux Etats-Unis, aillent demander de l'ouvrage à M. Esinhart. Mieux vaut servir un compatriote que les étrangers, quand les avantages sont analogues.

BONNE NOUVELLE!!!

Trente familles de Manchester et de Suncook, N. H., représentant 212 personnes doivent retourner en Canada ce printemps pour y demeurer.

FERD. GAGNON.

LE DÉTROI. SON FONDATEUR. LE COURAGE, LES ÉPREUVES ET LE PATRIOTISME DE NOS AIEUX.

DE LA MOTTE CADILLAC.

(Suite.)

Tout homme supérieur qu'était M. de Cadillac, il ne put échapper à la loi générale de la nature humaine ; ce qui explique sa haine et les terribles accusations qu'il formule contre les Ministres de l'Eglise : car l'histoire, je ne dirai pas seulement celle du Canada, mais celle du monde entier fourmille de faits qui prouvent à l'honneur du clergé, que partout où le christianisme a passé, il a laissé des sillons ineffaçables de civilisation, de charité, de dévouement, de bonheur, de prospérité et d'amour du bien. Pourquoi alors les Jésuites auraient-ils agi différemment en ce qui concerne le Détroit?... Pour-

quoi auraient-ils demandé, désiré ou voulu que l'on abandonnât cette nouvelle position?... N'y avait-il pas là une croix à poser, des hommes à convertir et des âmes à sauver comme dans toutes les parties du monde?... Evidemment oui ; aussi la division n'a-t-elle lieu que sur un point, la *traite des boissons que les Jésuites veulent interdire*, et que le Fondateur au contraire soutient de tout son pouvoir, comme nécessaire à la prospérité du commerce et au développement de la nouvelle ville. Aujourd'hui bien que 169 années se soient écoulées depuis cette époque, cette grave discussion n'est pas encore terminée ; beaucoup sont contre les boissons, cela est vrai, mais il y en a d'autres qui sont pour. Qui a tort ? qui a droit ? La moralité, la raison, la sagesse et la civilisation disent que ce sont les premiers qui sont dans la bonne voie, en ce que les boissons sont pernicieuses, funestes à l'homme, funestes à sa santé, à son esprit et même à son avenir, car de l'avis de toutes les personnes sensées, les cabarets sont pour la plupart le tombeau de l'intelligence, où malheureusement un honnête jeune homme va souvent perdre son argent, son honneur et sa vie dans ce détestable vice qu'on nomme *ivrognerie*. Les Pères Jésuites de 1703 devaient donc tout naturellement tonner contre un si dangereux abus ; et la tenacité que tous les chefs de l'Eglise apportent à continuer cette sage doctrine, leur donne gain de cause. Faudrait-il conclure pour cela que les Pères Jésuites de 1872 veulent la ruine du Canada où l'anéantissement du nouveau monde ? Non, ils cherchent à moraliser le siècle en améliorant les hommes. Mais ainsi que j'ai déjà remarqué, M. de Cadillac n'envisagea point les choses à ce véritable point de vue, il ne vit dans cette opposition que des *crâneleries* injustes et importunes, toutes systématiques pour renverser l'édifice naissant qui lui avait déjà coûté tant de peines et de fatigues, et qu'une faction si faible qu'elle pût être pouvait anéantir. Aussi, dans ces fâcheuses prévisions, demanda-t-il à aller en France pour mieux défendre sa cause : demande qui lui fut refusée par le gouverneur en raison du procès scandaleux que lui intentèrent les directeurs de la Compagnie pour dépenses frivoles et préjudiciables à leurs intérêts. M. de Cadillac avait donc à lutter de toutes parts ; ce n'était pas seulement les Sauvages qu'il avait à combattre, mais bien ses propres compatriotes ; tant il est vrai que plus un homme est capable, plus il a d'ennemis dangereux et de destructeurs redoutables, pour qui le mensonge et la calomnie sont les armes principales. Les jalousies prétentieuses, les ambitions vulgaires vinrent grossir les rangs des opposants sérieux, afin de mieux se liguier contre lui. M. de Cadillac, soit aveuglement, soit mépris, ne s'occupa nullement de ces derniers, et ne s'attacha qu'aux Jésuites, qui, cependant, ne lui faisaient qu'une opposition franche et loyale. Ce fut son second tort, car le premier et le plus grand en raison des résultats qui en furent les conséquences, est sans contredit de n'avoir pas su se concilier les bonnes grâces de M. de Frontenac, tout puissant près de la cour de Louis XIV. Mais M. de Cadillac se reposait sur son mérite personnel et aurait cru se déshonorer en cherchant à capter la confiance de qui que ce soit ; il se croyait l'égal de ses chefs, peut-être même dans sa pensée se trouvait-il supérieur par le génie ; ce qui expliquerait la mésintelligence qui lui régna presque toujours entre eux. Chacun savait que l'Europe avait les yeux tournés vers la colonie, que l'histoire rapporterait un jour à la postérité les hauts faits de son siècle. C'est pourquoi chacun brigait l'honneur d'être au premier rang ; aussi, pour atteindre ce but, descendait-on quelquefois jusqu'à la médisance, si ce n'était même la calomnie. La lettre que M. de Vaudreuil, gouverneur de la Nouvelle-France, écrivit de Montréal au ministre en 1704, est une preuve de cette jalousie qui les animait, puisque sans motif plausible il écrit : "qu'il doute que le portrait que La Motte Cadillac fera du Détroit puisse être sincère," insinuation perfide qui, tôt ou tard, doit porter ses fruits, et nuire au vaste projet de son fondateur qui, lui, ignorant ce qui se passait par correspondance, proposait l'établissement d'un séminaire afin d'y faire instruire les enfants des Sauvages, et de réunir plusieurs tribus à Détroit pour contenir les Iroquois. Malheureusement, toutes ces calomnies, si fausses qu'elles pussent être, ne lui furent pas moins préjudiciables, et rien de ce qu'il sollicitait ne fut accordé. Forcé lui fut donc de rester inactif, quand son imagination active et brûlante enfantait tant de prodiges et de grands deurs pour la colonie nouvelle.

L'année 1706 lui fut encore plus défavorable et vint, pour ainsi dire, mettre le comble à tant de malheurs, de déboires, et à tant d'illusions détruites. Des difficultés qui s'élevaient tout-à-coup entre les Outaouais et les Miamis, les destructeurs de M. de Cadillac s'empressèrent de rejeter tout le blâme sur lui, et dans leur haine aveugle, ils allèrent jusqu'à lui imputer le crime d'avoir allumé la guerre qui devait mettre les armes aux mains des cinq cantons. Si ridicule que soit cette accusation, elle ne fut pas moins accréditée dans le vulgaire et servit admirablement les projets de tous ceux qui avaient rêvé la perte de M. de Cadillac.

Ces difficultés cependant n'eurent point les conséquences que l'on appréhendait, et sans le ressentiment que beaucoup éprouvaient pour M. de Cadillac, ce fait eut pu passer inaperçu, tant les attaques de ce genre étaient communes à cette époque de désolation. Les Miamis tuèrent quelques Outaouais et le combat s'arrêta là. Mais cette nation alliée se jugeant outragée par la mort des siens, en demanda vengeance à M. de Cadillac qui, malgré ses bonnes intentions fut obligé de différer ; ne pouvant rien faire avant d'avoir été prendre les ordres à Québec : mais connaissant la défiance susceptible qui animait ces peuples barbares, il leur déclara qu'il allait laisser sa femme à Détroit, et que tant qu'ils la verraient parmi eux, ils n'auraient rien à redouter. Malheureusement la fatalité pesait sur lui d'un poids immense ; sa vie ne semblait plus compter que des jours néfastes ; aussi et malgré toutes les sages précautions qu'il prit avant son départ un événement fortuit vint renverser tous ses plans, et lorsqu'il revint de son voyage, il eut la douleur d'apprendre que le sang avait coulé en son absence ; les Outaouais, ayant attaqué les Miamis et tué une quantité assez grande des naturels et de français et un missionnaire, soit surprise, soit faiblesse, M. de Cadillac ne fut peut être pas à la hauteur de l'événement en cette circonstance, et au lieu de sévir rigoureusement comme son devoir l'exigeait, il se laissa entraîner par un excès de générosité qui lui fut encore funeste, en faisant grâce aux coupables, contrairement à l'opinion du gouverneur de la Nouvelle-France qui voulait qu'on les livrât à la justice de leur nation. Les Miamis à qui l'on avait promis une satisfaction, demandaient leurs têtes, et en apprenant la décision de M. de Cadillac, ils crièrent à la trahison et se vengèrent en massacrant les français qui se trouvaient dans leur bourgade. Ces assassinats furent pour M. de Cadillac comme un appel aux armes : il se préparait à aller venger les siens, lorsqu'il apprit que les Hurons et les Iroquois excités par les discours incendiaires de quelques agents provocateurs

de la Grande Bretagne s'étaient entendus pour faire main basse sur tous les français qui se trouvaient dans la contrée et les passer par les armes. M. de la Motte fut obligé de dissimuler son ressentiment et de faire la paix avec eux. Mais les sauvages méprisant sa faiblesse, n'observèrent aucune des conditions du traité. Cependant, cette paix que l'on pourrait appeler plus justement une trêve en raison de sa courte durée, n'en avait pas moins rompu le complot des Indiens : dès lors M. de Cadillac, voyant les Miamis entièrement seuls, marcha contre eux avec 400 hommes, et remporta une victoire éclatante, si éclatante même que ces barbares furent obligés de se soumettre, sans condition, à la clémence du vainqueur. Ce triomphe de M. de Cadillac, loin d'éteindre les haines qui pesaient sur sa tête, ne fit au contraire que les raviver. Tous les habitants le détestent ; il est traité comme le bouc émissaire de la colonie, aussi chacun semble-t-il avoir hâte de se défaire de lui comme d'un ennemi dangereux. Dans cette crise si difficile de l'impopularité, sou courage ne l'abandonne pas ; plus il est calomnié, plus il relève la tête, il sent qu'il a une mission à accomplir et se console des malheurs qui l'accablent dans le présent, en songeant à l'avenir plus juste et plus équitable envers lui, qui se chargera de le réhabiliter par quelques belles pages dans l'histoire. Ce soldat martyr, entièrement désillusionné, ne travaillait plus que pour la postérité. Aussi malgré les pièges tendus sournoisement sous ses pieds, malgré la haine envieuse qui l'entourait et l'abandon général de ceux qu'il avait crus un instant ses amis, il continue sa pénible tâche et trace le sillon de cette belle ville que nous habitons aujourd'hui. Le combat meurtrier de 1706 contre les Miamis ne fut pas le dernier qu'il eut à soutenir ; bientôt diverses nations sauvages se liguèrent et viennent attaquer les Renards attirés à Détroit par M. de Cadillac : ces derniers prennent la fuite ; mais l'habile commandant ne veut pas perdre le fruit qu'il attend de leur présence dans ses murs ; il les ramène victorieusement à Détroit dans le fort qu'ils s'étaient bâtis.

E. N. LAORON.

Détroit, le 27 février 1872.

WORCESTER, MASS.

La retraite prêchée par l'abbé Chandonnet a porté des fruits abondants. Le nombre des communions a été de plus de 1,300. Plus de 750 hommes se sont approchés de la table sainte.

Une société de tempérance vient d'être organisée par le Rév. J. B. Primeau. Déjà 884 personnes se sont enrôlées sous la bannière de la société. Avant deux mois la congrégation entière aura pris la croix. Puisse-t-elle avoir de nombreux imitateurs.

Un correspondant de la *Gazette* de Cincinnati reconnaît l'efficacité du traitement suivant pour la petite vérole.

Prendre de l'orge ordinaire et la faire bouillir dans l'eau jusqu'à parfaite cuisson ; filtrer l'eau et la boire chaque jour en y ajoutant 15 grains de salpêtre, continuer cette boisson jusqu'à ce que les boutons apparaissent sur la peau environ trois jours après la fièvre. L'effet de cette boisson est d'arrêter court le développement de la fièvre.

Arrêter l'usage de cette boisson et prendre ensuite du bon vin coupé avec de l'eau et du sucre blanc, cette boisson stimule l'action du sang et efface les grains de petite vérole.

L'usage du vin, de l'eau et du sucre doit commencer aussitôt que les boutons commencent à paraître sur la peau.

Ne pas prendre d'autre médecine et garder la diète. Ce mode de traitement est celui pratiqué par le célèbre docteur irlandais Dixon et a été mis en pratique dans de nombreux cas avec succès dans le pays.

Le *Mercury* donne, pour guérir la picotte, un remède qu'il dit avoir été communiqué par un vieux loup de mer, qui en a fait usage avec succès pendant 20 ans. Dissoudre une cuillerée à thé de sulfate de zinc dans une chopine d'eau douce et l'appliquer sur les pustules avec une éponge.

CHOSSES ET AUTRES.

Il y a vingt manufactures de chaussures à Baltimore, qui emploient 4,000 personnes. Les hommes y reçoivent un salaire de \$22, et les femmes de \$12 par semaine.

Quand la même chose se verra-t-elle en Canada?

L'hiver a été propice aux coupes de bois. Sur la seule rivière de Kenebec, il a été coupé 100 millions de pieds de planches.

On emploie, tous les mois, 400,000 pieds de bois à la grande manufacture de chars de St. Albans, Vt. Ces boutiques appartiennent au "Vermont Central."

Il y a 1,261 fromageries dans les Etats-Unis. Dans l'Etat de New-York il y en a 994, qui emploient le lait de 259,000 vaches.

14,247 milles de chemin de fer sont maintenant en opération en Angleterre. Ces diverses lignes ont coûté £500,000,000. Le total des revenus annuels, dépenses payées, se monte à £22,000,000 sterling.

Depuis 25 ans que notre St. Père le Pape est sur le trône pontifical, il a reçu des présents pour une valeur de 24,000,000 de francs.

Un Américain lui a donné, en son nom seul, 1,250,000 de francs.

Wm. B. Astor, de New-York, est riche de \$50,000,000.

Je viens de lire quelque part : "Détail effrayant révélé par la statistique : L'Assemblée nationale française possède, dans son sein, quarante docteurs en médecine. "Vous voyez bien qu'elle a le droit de nous travailler la constitution."

Pour finir : Désirez-vous mourir ?

COURTE-HUISE.

VARIÉTÉS.

JALOUSIE DES CHINOIS.—Les chinois sont tellement susceptibles de jalousie, qu'ils ne permettent pas aux médecins de tâter le pouls de leurs femmes. Quand une Chinoise est malade, on lui met un fil de soie sur le bras. Le médecin tient une extrémité de ce fil, et juge de l'état du pouls par les vibrations qu'il éprouve. Une pareille indication est-elle bien propre à rassurer la malade ?

TRAIT DE CHARLES II.—Charles II, roi de la Grande-Bretagne, ayant reçu la visite d'un syndic d'une petite ville au moment qu'il donnait à manger à ses canards du grain qu'il avait dans son chapeau; le syndic, qui ne s'en aperçut pas: lui dit: "Sire, je ne parlerai pas que votre majesté n'ait daigné se couvrir."—"Allez, allez donc, reprit le roi, ce n'est pas pour vous que j'ôte mon chapeau c'est pour mes canards."

TRAIT D'UN ANGLAIS.—Le père de lord Audley, ayant un grand besoin d'argent, s'adressa à son fils pour lui en emprunter; celui-ci lui en ayant refusé, il loua aussitôt une échoppe de savetier devant la porte du lord, et y pendit un écriteau sur lequel étaient écrits en gros caractères ces mots: "Bottes et souliers à ressembler de la manière la plus solide et au meilleur marché possible par PHILIPPE THICKNESS, père de lord AUDLEY." La conséquence de cette inscription est facile à deviner: l'écriteau disparut le lendemain.

LE PRIX DE MÉMOIRE.—Un breton étant venu à Paris, alla voir un Normand auquel il demanda un écu de six francs qu'il lui avait prêté il y avait plus de quinze ans. Le Normand appelle son laquais; "Labrie, lui dit-il, voyez dans cette armoire si vous n'y trouvez pas un livre?" Le domestique obéit, et remit à son maître un bouquin à demi rongé des rats et couvert de poussière. Le Normand le présente à son créancier qui ouvrait de grands yeux: "Prenez, monsieur, lui dit-il, prenez; c'est un prix de mémoire que j'ai remporté dans ma jeunesse, vous le méritez mieux que moi."

COMPLÈTEMENT VRAI.—La médecine indienne, connue sous le nom de Grand remède et pillules Shoshonées, sera reconnue comme étant le curatif le plus certain et le purificateur du sang lorsque le printemps, après un long et rude hiver, ouvre de nouveau les pores de la peau, et qu'un altératif est nécessaire pour faire sortir les impuretés du corps à travers ces passages naturels. Le remède et les pillules peuvent être recommandés avec certitude comme le moyen le plus certain, le moins dangereux et le plus aisé pour atteindre le but désiré, dans les affections les plus délicates ou incommoder les plus faibles. Lorsqu'à cause de fréquentes fraîcheurs ou d'un atmosphère impur, le sang devient mauvais et la sécrétion viciée, cette médecine offre un moyen prompt et efficace pour purifier le premier et améliorer celle-ci; on peut dire franchement de cette célèbre médecine indienne qu'elle fait disparaître radicalement du système tous les éléments corrompus et en désordre.

Ecole Spéciale de Télégraphie.

89—RUE ST. JACQUES, MONTREAL—89
Le but de cette Institution, la seule de ce genre dans toute la Puissance, est de former des jeunes gens à la science de la Télégraphie, afin de procurer d'habiles Opérateurs aux nombreuses lignes projetées et à celles maintenant en construction. A une époque qui n'est pas très-éloignée, plus de cent cinquante Opérateurs trouveront des emplois lucratifs. L'Ecole de Télégraphie fait appel aux jeunes gens de 14 à 30 ans et aux jeunes personnes du même âge qui auraient des dispositions pour l'étude de cette science. Les Elèves doivent savoir bien lire et écrire l'anglais. Trois mois d'assiduité en classe suffisent pour devenir bon Opérateur. Des sujets sortis de l'Ecole, et qui aujourd'hui occupent de bonnes positions, prouvent cet avantage. Les Professeurs attachés à l'Etablissement sont des hommes émérites et choisis parmi ceux qui ont acquis de grandes connaissances dans la théorie comme dans la pratique de la Télégraphie. L'Ecole possède tous les instruments télégraphiques au grand complet. Ils sont fournis gratuitement aux Elèves. De vastes salles d'études, parfaitement aérées, sont disposées pour les personnes des deux sexes, qui y trouveront tout le confort désirable. Outre les petites lignes télégraphiques à l'usage des Elèves, dans l'intérieur de l'Etablissement, l'Ecole a à sa disposition, la ligne régulière appartenant à l'Administration des journaux "Canadian Illustrated News," "l'Opinion Publique," "The Hearststone," ligne qui relie ses bureaux de la Côte de la Place-d'Armes aux ateliers du Faubourg St. Antoine. Les Elèves qui commencent leurs études à l'Ecole les terminent sur cette ligne, qui fonctionne admirablement bien, et qui leur donne, par conséquent, l'inappréciable avantage de se perfectionner et d'acquiescer l'expérience et la connaissance pratique de la Télégraphie. Les Elèves qui savent se distinguer obtiennent des certificats de capacité. Dans ce cas, l'Ecole se charge de les placer dans les meilleurs conditions possibles. Prix d'entrée: \$30.00. Aucune somme supplémentaire ne sera exigée des élèves qui ne pourront terminer leurs études dans le cours de 3 mois; il leur sera permis de fréquenter l'Etablissement pendant tout le temps qui sera jugé nécessaire. Pour tous autres renseignements, s'adresser à CHS. L. BOSSÉ, Directeur, Côte de la Place-d'Armes, No. 2.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1855.

MÉDAILLE DE 1ÈRE CLASSE, ALFRED LABARRAQUE & CIE. QUINUM LABARRAQUE

Approuvé par l'Académie Impériale de Médecine à Paris.

Le Quinum Labarraque est un vin éminemment tonique et fébrifuge destiné à remplacer toutes les autres préparations de quinquina.

Les vins de quinquina ordinairement employés en médecine se préparent avec des écorces de quinquina dont la richesse en principes actifs est extrêmement variable; de plus en raison de leur mode de préparation, ces vins ne contiennent que des traces de principes actifs.

Le Quinum Labarraque approuvé par l'Académie de médecine, constitue au contraire, un médicament de composition déterminée, riche en principes actifs, sur lequel les médecins et les malades peuvent toujours compter.

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA.

DEVINS & BOLTON.—FABRE & GRAVEL, Montreal, Ed. GIROUX, Québec.

GOUDRON DE GUYOT.

Liquore Concentrée et Titree.

M. Guyot est parvenu à enlever au goudron son acreté et son amertume insupportables et à le rendre très soluble. Mettant à profit cette heureuse découverte, il prépare une liqueur concentrée de goudron, qui, sous un petit volume, contient une grande proportion de principes actifs.

Le Goudron de Guyot a donc tous les avantages de l'eau de goudron ordinaire, sans en avoir les inconvénients. Il suffit d'en verser une cuillerée à café dans un verre d'eau

Le Goudron de Guyot est employé avec le plus grand succès dans les maladies suivantes:

EN BOISSON:—Une cuillerée à café pour un verre d'eau, ou deux cuillerées à bouche par bouteille.

BRONCHITES, CATARRHE DE LA VESSIE, RHUMES, TOUX OPINIATRE, IRRITATION DE POITRINE, COQUELUCHE.

EN LOTIONS:—Liquore pure ou étendue d'un peu d'eau.

AFFECTIONS DE LA PEAU, DEMANGEAISONS, MALADIES DU CUIR CHEVELU.

EN INJECTIONS:—Une partie de liqueur et quatre d'eau.—Efficacité toute spéciale.

ECOULEMENTS ANCIENS OU RÉCENTS, CATARRHE DE LA VESSIE.

Le Goudron de Guyot a été expérimenté avec un véritable succès dans les principaux hôpitaux de France, de Belgique et d'Espagne. Il a été reconnu que, par les temps chauds, il constitue la boisson la plus hygiénique, et surtout pendant les temps d'épidémie.—Une instruction accompagne chaque flacon.

PRIX DU FLAON: 2 FRANCS.

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA.

DEVINS & BOLTON.—FABRE & GRAVEL, Montreal—Ed. GIROUX, Québec.

CHARBON DE BELLOC

Approuvé par l'Académie Impériale de Médecine le 27 Décembre 1849.

C'est surtout à ses propriétés éminemment absorbantes, que le Charbon de Belloc doit sa grande efficacité. Il est spécialement recommandé contre les affections suivantes:

CASTRALGIES, DYSPESIE, PYROSIS, AIGREURS, DIGESTIONS DIFFICILES, CRAMPES D'ESTOMAC, CONSTIPATION, COLIQUES, DIARRHÉE, DYS-ENTERIE, CHOLERINE.

MODE D'EMPLOI.—Le Charbon de Belloc se prend avant ou après chaque repas, sous forme de Poudre ou sous forme de PASTILLES. Le plus souvent, le bien-être se fait sentir dès les premières doses. Une instruction détaillée accompagne chaque flacon de poudre et chaque boîte de pastilles.

PRIX DU FLAON: 2 FRANCS.

PRIX DE LA BOITE: 1 FRANCO 50.

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA.

DEVINS & BOLTON.—FABRE & GRAVEL, Montreal—Ed. GIROUX, Québec.

LE CHRIST EN CROIX

MAINTENANT en exposition et à vendre à très bon marché, chez M. N. Rhéaume, No. 75, Grande Rue St. Laurent, une magnifique peinture à huile représentant le Christ en Croix, et de dimensions suffisantes pour le Maître Autel d'une Eglise. Cet admirable tableau a été reconnu comme un chef-d'œuvre par tous les meilleurs artistes de Montréal.

MANUFACTURE CENTRALE DE MARBRE.

61—RUE ST ALEXANDRE—61 (Vis-à-vis l'Eglise Saint-Patrice.)

TANSEY & O'BRIEN, SCULPTEURS.

MANUFACTURIERS de toutes sortes de monuments en pierre et en marbre, devant de cheminée, dessus de meubles, marbres pour plombiers, Autels, etc., etc.

H. P. LABELLE,

MAGASIN DE MEUBLES,



91 RUE ST. LAURENT, MONTREAL.

UNE BONNE CHANCE. Un médecin établi depuis une quinzaine d'années dans une des bonnes paroisses au Nord de St. Laurent, céderait sa place à un confrère qui ferait l'acquisition de l'emplacement qu'il occupe actuellement. C'est une propriété bien bâtie et ornée de plantations nombreuses; la maison spacieuse, chaude, est divisée en douze appartements presque tous peintures. Les dépendances offrent beaucoup de commodités. A proximité des chars et de la navigation. S'adresser à ce bureau.

J. D. NORMANDIN, RELIUR, REGLEUR ET MANUFACTURIER DE LIVRES BLANCS.



No. 36 RUE ST. VINCENT, MONTREAL. 3-4 22

A. BELANGER

MAGASIN DE MEUBLES



276, Rue Notre-Dame MONTREAL.

SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION METROPOLITAINE.

Le LIVRE D'ACTION de cette SOCIÉTÉ a été déposé entre mes mains et sera ouvert aux souscripteurs le et après le premier Mars prochain.

ALFRED BRUNET, 38, Rue St. Jacques. Montréal, 26 Février 1872.—3-9-1

AVIS AUX CONTRACTEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné seront reçues à ce bureau jusqu'à Mardi, deuxième jour d'avril à Midi, pour l'exécution et les travaux de tailleurs de pierre requis pour entrées de Barrière, Mur d'enceinte, etc., etc., des Bâtisses Publiques à Ottawa.

Les plans et spécifications peuvent être vus à ce bureau le ou après Lundi le 18 courant, où toutes informations nécessaires peuvent être obtenues.

Les signatures de deux personnes solvables et responsables voulant devenir cautions pour le dû accomplissement du contrat doivent être attachées à chacune des Soumissions.

Le Département ne sera pas obligé d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions. F. BRAUN, Secrétaire.

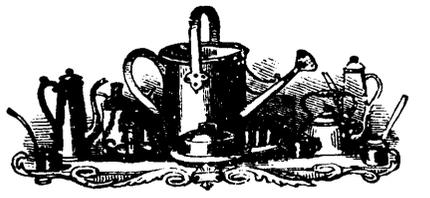
Département des Travaux Publics, Ottawa, 11 mars 1872. 5-12 c

THOMAS MUSSEN,

Marchand en Gros et en Détail de SOIERIES et POPELINES IRLANDAISE, GANTS D'ALEXANDRE, et autres Fabricants de renom, TAPIS ET PRELATS DE CHOIX, De Velours, Bruxelles ou Tapestry, ORNEMENTS D'EGLISES, Tentures pour Salons, Franges en Soie, etc., 257 ET 259, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL. 2-21 22

F. X. BEAUCHAMP,

(Successor de D. Smith.) BIJOUTIER ET IMPORTATEUR DE PIERRES PRECIEUSES. 134—RUE ST. FRANCOIS-XAVIER—134 MONTREAL. 2-45 22



ATELIERS DE FERBLANTIERS ET PLOMBIERS.—Enseigne de la grosse Cafetière rouge, 98 Rue St. Laurent. T. St. George continuera à prendre des commandes pour posage de tuyaux à gaz et à l'eau, pour ouvertures en ferblanc, tôle et ardoise; pour ouvrages à la campagne, aux églises, couvents, collèges et maisons particulières. Fournitures à air chaud posées d'après le système le plus connu. On trouvera chez le soussigné des réfrigérateurs améliorés. T. ST. GEORGE, 98, RUE ST. LAURENT. 2-24 22

VENDRE, à St. Pacôme, un CHEVAL A TROTTEUR, de première force. S'adresser à M. le Curé du lieu. 3-5 n

LIBRAIRIE NOUVELLE

ALPHONSE DOUTRE ET CIE., (Coin des Rues Notre Dame et St. Gabriel.) MONTREAL.

Reçoivent constamment ce qu'il y a de plus nouveaux en ROMANS, DROIT, MEDECINE, MUSIQUE, &c. Toutes demandes pour livres seront exécutées avec la plus grande promptitude. 3-5 22

LAURENCELLE & VARY.

FABRICANTS DE CHAUSSURES DE GOUT Pour Dames et Messieurs.

CHAUSSURES FAITES A ORDRE. Importateurs de Chaussures Anglaises et Françaises de première qualité.

Ont constamment en mains des chaussures à semelle de Liège, etc., etc. No. 303, RUE NOTRE-DAME. 2-31 22

SIROP DE GOMME D'EPINETTE ROUGE DE GRAY.

LES effets de la Gomme d'EpINETTE Rouge dans les maladies des Pouxons et de Gorge, tel que la Toux, le Rhume, l'Asthme, la Bronchitis etc., sont vraiment étonnants. Dans cette préparation, toutes les excellentes propriétés de la Gomme y sont soigneusement gardées. Prix: 25 centins par bouteille. A vendre chez tous les principaux pharmaciens du Canada. En gros et en détail chez le préparateur HENRY R. GRAY PHARMACIEN, 144 Rue St. Laurent, MONTREAL. 2-24 22

(Etabli en 1859.)

AVIS.

LES ABONNÉS DE L'OPINION PUBLIQUE trouveront à faire encadrer leurs gravures à bas prix, chez N. RHÉAUME, 75—RUE ST. LAURENT.—75 2-47 f

POUDRE ALLEMANDE,

SURNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLI JAMAIS ET VENDUE CHEZ TOUS LES ÉPICIERS RESPECTABLES. 2-33 22

CORNICHES,

CORNICHES ROULEAUX, BAGUETTES A CADRES ET A ESCALIERS. A vendre à prix réduits avant l'inventaire chez L. J. A. SURVEYER, 524, RUE CRAIG, Montréal. 2-10 22

DÉPARTEMENT DES DOUANES.

Ottawa, 9 Février 1872. L'ESCOMPTE AUTORISÉ sur les ENVOIS AMERICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 9 pour cent. R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes. 1f

O. DESMARAIS,

PHOTOGRAPHE. (Coin des Rues Craig et St. Laurent.) MONTREAL.

On prend des photographies de toutes grandeurs. Photographies encadrées à bon marché. 2-45 x

RÉFRIGÉRANTS PATENTÉS.

DE \$8 A \$40.

Ces RÉFRIGÉRANTS ont plusieurs améliorations désirables qui ne peuvent être trouvées dans les autres, et comme nous avons employé les mêmes ouvriers pendant les dix dernières années, c'est une garantie de leur qualité. Nous avons en mains un assortiment considérable de POELES DE CUISINE, COUCHETTES EN FER, FONDS A RESSORTS DE TACHER, OBJETS EN ÉTAI ET VERNISSÉ, POTS A THE ET CAFÉ AMÉLIORÉS, ETC., ETC., ETC.

Aussi, devant arriver dans quelques jours, un Stock considérable de COUCHETTES EN FER TRAVAILLE ANGLAIS.

MEILLEUR ET CIE., 526, Rue Craig. 2-18 22

Imprimé et publié par G. E. DESBARATS, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.